

*Cydippe*, s. m. ét. d. l. pl. *châties*, se dit des perles qui concernent la vesicule du nei.

*Cytitis*, s. f. *châties*, inflammation de la vessie.

*Cydonie*, s. f. *cydonie* (ruis), incision, incision de la vessie pour en extraire la pierre.

*Cythere*, s. l. *cythere*, genre de crustacés. — Venus : poët.

*Cytise*, s. m. *cytise* (cytusus ; de *cytise*), arbrisseau.

### D, quatrième lettre de l'Alphabet.

**D**, s. m. consonne : on pron. de ou de. **Da**, particule affirmative : *oui-da*, *non-da*; sam.

*Dadard*, adv. **V. Abord.**

*Dactyle*, s. m. *dactyle* (*ἰσχυροῦς*, *daigt*), composé d'une partie longue et de deux plus courtes ; pied de vers grec ou latin, composé d'une longue et de deux brèves. — genre de graminées.

*Dactylogie*, s. l. *dactylogie* (*ἰσχυροῦς*, *discours*), art de parler par diverses positions des doigts.

*Dactylonomie*, s. f. (*ἰσχυροῦς*, règle) art de compter par ses doigts.

*Dada*, s. m. l'enfantin, cheval.

*Dadais*, s. m. *dada*, niais, nigaud, homme déconvenue : sam.

*Dague*, s. f. *vue* à qui on a rompu une corne, femme laide, vicille et chagrine : pop.

*Dague*, s. l. *daghe*, espèce de poignard. — de *prece*, corde dont il corne les matelots.

*Dague*, v. a. *dagher*, frapper à coup de dague. — v. u. voler à tire d'aile : faucon. **Le cerf dague**, s'accouple avec la biche.

*Dagues*, s. f. pl. *daghes*, premier bois du cerf qui vient à la seconde année.

*Daguet*, s. m. *daghe*, jeune cerf qui est à sa première tête.

*Daigner*, v. u. de *quer* (dignité), s'abaisser, condescendre à... est toujours suivi d'un infinitif : *daigner m'écouter*.

*Dain*, s. m. *din* (*dama*), quadrupède ruminant, du même genre que le cerf, mais plus petit.

*Daine*, s. f. *dene*, femelle du dain.

*Dainiers*, s. m. pl. *daïnics*, tatouilles du cerf : vénerie.

*Daire*, s. m. *déri*, souverain pontife des Japonais.

*Cyzicior*, s. m. (de *Cyzique*, ville d'Asie) chez les anciens Grecs, grande salle à manger exposée au nord.

*Czar*, s. m. titre du souverain de Russie.

*Czarienne*, adj. f. sa majesté *czarienne*, la czar.

*Czarine*, s. f. souveraine de Russie. — femme du czar.

*Czarowitz* *ss*, m. fils du czar.

*Czigitai*, s. m. espèce de cheval sauge d'Asie.

**Dais**, s. m. *dés*, poète en ciel-de-lit, qu'on tend dans une église, chez un prince, etc. — poêle soutenu de quatre colonnes, sous lequel on porte le Saint-Sacrement.

*Daléchampe*, s. f. plante des deux Indes, genre de lilymaloides.

*Dalle*, s. l. *dole*, tablette de pierre dure, de *ponpe*, petit canal qu'on met sur le pont pour recevoir l'eau.

*Dalmatique*, s. m. *dalmatic* (*dalmatic*), vêtement des diacres et des soufflards quand ils servent le prêtre à l'autel.

*Dalot*, s. m. canal pour faire écouler l'eau d'un navire.

*Dam*, s. m. *din* (*damnum*), dommage : à *voire dans*; à son *dam*. **Pain de dam**, privation de la vision béatifique, en parlant des damnés — ancien titre d'honneur : *dam chevalier*.

*Damen*, s. m. quadrupède pachyderme d'Asie et d'Afrique, de la taille du loup, et de la forme du cochon d'Inde.

*Damas*, s. m. *dayoz*, étoffe de soie à fleurs. — espèce de verre. **Acier de damas**, acier d'une trempe excellente ; on dit dans ce sens : *mon sabre est un vrai damas*. — capitale de la Syrie, d'où viennent, ou sont venus originellement ces divers objets.

*Damasquinie*, s. f. plante acide du Malabar.

*Damasquiner*, v. a. *damasquiner*, enchaîner de l'or ou de l'argent dans du fer ou de l'acier entaillé à cet effet.

*Damasquinerie*, s. f. *damasquinerie*, art de damasquiner.

*Damasquinier*, s. m. pl. *damskines*, celui qui damasquie.

*Damasquinus*, s. l. *damskines*, ouvrage damasquiné.

*Damassie*, s. m. *damacé*, linge damassé.

*Damasser*, v. a. *damacer*, fabriquer une étoffe ou du linge en façon de damassé.

*Damassure*, s. f. *damapure*, ouvrage damassé.

*Dame*, s. f. celle qui possède une seigneurie, — tire des femmes de qualité et de religieuses, quand on donné depuis à toutes les femmes mariées d'une condition honnête. — aux jeux de trictrac et de dames, petite pièce de bois, ronde et plate, blanche ou noire, qui sert à jouer. — seconde pièce du jeu des échecs.

*Aller à dame*, pousser une pièce jusqu'à un des bords de son adversaire.

— chacune des quatre cartes qui représentent une dame. — espèce d'adverbe qui sert à affirmer, à marquer la surprise : *dame ! vous m'en direz tant*; pop.

*Dame-Jeanne*, s. l. *dame-jane*, grande hôtellerie pour transporter le vin, etc.

*Damer*, v. a. à jeu de dames, mettre une dame sur une autre. — le *jeu à quelqu'un* ; le suppléant : prov.

*Damer*, s. m. *damon*, homme efféminé, qui fait le beau.

*Damery*, v. de Fr., *Marne*, Champagne.

*Dames*, s. f. pl. dignes d'un cheval. — langue de terre convexe d'un gazou.

*Damer*, x. m. *damé*, tablier distingué par des carrés noirs et blancs, pour jouer aux dames, aux échecs. — coquille marquée, espèce de cône.

*Damielle*, *damielle*, v. d'Afrique, Egypte.

*Damartin*, *damartin*, v. de Fr., *Seine-et-Marne*, île de France.

*Dannable*, adj. *dannable* (*dannabilis*), qui peut attirer la damnation éternelle. — particule, abominable.

*Dannablement*, adv. *dannablement*, d'une manière damnable.

*Dannation*, s. f. *dannation* (*dannatio*) punition des damnés.

*Danner*, v. a. *danner* (*dannare*), punir des peines de l'enfer. — cause la damnation de... — v. pron. s'exposer à être damné. *C'est son âme damnée*, il est dévoué à toutes ses volautés. On dit substantivement : *souffrir comme un damné*; *les damnés*.

*Dannereu* ou *Damoisel*, s. m. *damois*, *damoiselle*, autrefois jeune gentilhomme. — aujourd'hui homme qui fait le beau, le galant auprès des dames ; sam.

*Damoiselle*, s. f. *damoiselle*, demoiselle : pal.

*Damoilliers*, *damoillés*, v. de France, Meuse, Lorraine.

*Damoide*, s. f. *damoide*, papillon.

*Damoide*, cf., adj. se dit des pièces de l'écu demoiselles ; bla.

*Danolin*, s. m. niais, homme sans contenance ; sam.

*Dandinement*, s. m. *dandinement*, action de dandiner.

*Dandiner*, v. u. et pron. balancer son corps laide de contenance.

*Danemarck*, *danemark*, r. d'Europe.

*Danemoine*, *danemoine*, v. de Fr., Yonne, Champagne.

*Dangé*, s. m. *dangé* (*damnum generis*), pétil, risque. — inconvénient : *quel danger y a-t-il de lui parler ?*

*Dangereusement*, adv. *dangereusement*, avec danger.

*Dangereux*, *aise*, adj. *dangereux*, *aise*, qui met en danger. *C'est un homme dangereux*, ou ne peut pas se fier à lui, ou il sait plaire aux dames.

*Danish*, s. m. *danish*, coze (*danus*), de Danemarck. — racé des chiens originaires de Danemarck.

*Dans*, prépos. de lieu et de temps ; *il est dans la chambre*; *il arrivera dans peu*. — marque aussi l'état, la disposition du corps, de l'esprit, etc. *il est dans une posture contrainte*, dans la joie, dans la robe. — avec, selon : *agir dans de bonnes voies*; *cela est vrai dans les principes d'Aristote*.

*Danse*, s. f. mouvement du corps en cadence, au son de la voix ou des instruments. — air à danser. — manière de danser. *Avoir l'air à la danse*, avoir une grande disposition à la danse, et fig. à la chose dont on parle. *Commencer, mener la danse*, être le premier à faire ou à souffrir une chose. *Entrer en danse*, se mettre au nombre des danseurs, et fig. s'engager dans une affaire.

*Danser*, v. a. et m. *dancer*, exécuter des danses : — un ballet, une courante. *Ne savoir plus sur quel pied danser*, ne savoir que faire ; fig. — sur le corde, être dans une situation critique ; fig. *faire danser quelqu'un*, lui donner bien de l'embaras : prov.

*Danseur*, *aise*, s. m. *danceur*, *aise*, qui danse. — qui fait métier de danser sur le corde.

*Dantia*, s. m. *V. Tapir*.

*Dantsick*, *dant-zik*, v. de Prusse.

*Danubius*, (*Danubius*), grand fleuve d'Europe.

\* *Daphnie*, s. f. *daphnie*, genre de crustacés.

\* *Daphnoides*, s. f. pl. *daphnoides* (sève, laurier), famille de plantes dicotylédones, apétales, à étamines périgynes.

\* *Daphné* des Antilles, s. m. ou *Olivier d'Inde*, arbre de la famille des *scrophulariacées*.

\* *Dapifer*, s. m. *dapifer* (dapifer), officier du Bas-Empire, qui portait les mets à l'empereur. Cette charge subsiste encore en Allemagne.

\* *Daraises*, s. f. pl. *daraises*, déchargeoir des draps de Basse.

\* *Dard*, s. m. *dar*, arme qu'on lance avec la main, — aiguillon. — pistil.

\* *Dardanaire*, s. m. *dardanière* (dardaniaris), monopoleur, v. m.

\* *Dardanelles*, *dardanielles* (détruit des) (Dardanus, ancien roi de Phrygie), par où l'Archipel communique à la mer de Marmara.

\* *Darder*, v. a. lancer un javolet, un *poignard*, — fig. le *sol* d'arde nos rayons. — frapper, blesser avec un dard : *darder une balaine*.

\* *Dardille*, s. f. *dardille* (l. m.) queue d'oielet.

\* *Dardiller*, v. m. *dardiller*, pousser son dard, en parlant de certaines fleurs.

\* *Daniolo*, s. f. petite pièce de pâtisserie.

\* *Dariolette*, s. f. *dariolette*, autrefois confidente d'un légitime de roman.

\* *Darique*, s. f. *darika* (saxos, de saxos, Darius, roi de Perse), monnaie d'or ou d'argent des anciens Perses.

\* *Darne*, s. f. tranche d'un poisson, tel que le saumon ou l'alose.

\* *Darmey*, *dardé*, v. de Fr. Forges, Lorraine.

\* *Daron*, s. m. vieux rusé; v. m. — le maître du logis; fam.

\* *Darne*, s. f. partie intérieure d'un pot qui son ferme avec une chaîne.

\* *Dartois*, s. m. *dartois* (saxois, écorché; de saxo, écorché), muscle membraneux placé sous la partie du scapulum.

\* *Dartre*, s. f. (saxois, écorché; de saxo, écorché) maladie de peau.

\* *Dartreux*, *eux*, adj. *dartreux*, *eux*, de la nature des dartres.

\* *Dartreux*, s. m. *dartre*, arbre de la Guinée.

\* *Dasseri*, s. m. *dasseri*, prêtre indien.

\* *Davocère*, s. m. *davocère* (davoc, tube; épais; avoc, corne; antenne), insecte.

\* *Daxymètre*, s. m. *daxymètre* (daxo, mesure), instrument pour mesurer la densité des couches de l'atmosphère.

\* *Daxypode*, s. f. *daxypode* (dax, pin; axos, pied), genre d'insectes coléoptères, dont les pattes sont garnies de poils épais.

\* *Daxure*, s. m. *daxure* (dax, queue), genre de quadrupèdes pédonnées, à queue très-velue.

\* *Datère*, s. m. *datère*, officier qui préside à l'adastre.

\* *Datè*, s. f. (datum tali loco, qui se mettoit au bas des actes latins) ce qui marque le temps et le lieu précis où une chose a été faite : — *d'une lettre*, d'un acte. *Retenir une date* chez un notaire, retenir le jour où l'on veut passer un contrat. *Notre antité est d'ancienne date*, est ancienne; fig.

\* *Dater*, v. a. mettre la date.

\* *Datière*, s. f. lieu à Rome où l'on date les expéditions des bénéficiaires, etc. — office de dataire.

\* *Datif*, s. m. (dativus) le troisième cas en grec ou en latin.

\* *Dation*, s. f. *dation* (datio), action de donner non gratuite; pal.

\* *Datième*, s. m. (saxosus), répétition ennuyeuse de synonymes pour exprimer la même chose.

\* *Datier*, adj. f. (*tattler*) qui n'est pas nommée par datement.

\* *Datte*, s. f. *datte* (autrefois *datte*, de saxos, doigt), fruit du datier.

\* *Dattier*, s. m. *datte*, sorte de palmier.

\* *Daurat*, s. f. v. *Stramoine*.

\* *Daube*, s. f. *dobe*, assaisonnement de certaines viandes. — viande ainsi apprêtée : *dindon à la daube*, *manger une daube*.

\* *Dauber*, v. a. *dauber*, battre à coups de poing; pop. — railler; fam.

\* *Daubeur*, s. m. *dobeur*, railleur, médisant; fam.

\* *Dauphin*, s. m. *dofin* (saxos), genre de cétacés qui ont des dents aux deux mâchoires : ex. le *dauphin* proprement dit, le *marsoin*, l'*epaulard*, l'*épée de mer*. — fils aîné des rois de France; sa femme se nomme *dauphine*.

\* *Dauphiné*, *dofiné*, anc. province de France.

\* *Dauphinelle*, s. f. *dofinelle*, plante, genre de renouéolacées.

\* *Davantage*, adv. plus n'en dites pas davantage. — plus long-temps ne restez pas davantage.

\* *Davier*, s. m. *davé*, instrument de dentiste. — outil de tonnelier.

\* *Dax*, ou *Acs*, *dixs*, *aks*, v. de Fr. Landes, Gascogne.

*De*, prépos. qui marque différents rapports : *un fil de fer*, un *serre de vin*, le *face de Charles*. — pendant : *il part de nuit*. — sur : *parlons de cette affaire*. — par : *il est aimé de tout le monde*. — depuis : *de Paris à Lyon il y a tant de lieues*. — quelques : *je connais de bons auteurs*.

*Dé*, s. m. petite cube d'os ou d'ivoire, qui sert à jouer, et dont chaque face est marquée de différents points depuis un jusqu'à six. — petit instrument de métal, d'ivoire, etc. qu'on se met au bout et quelquefois au milieu du doigt, pour pousser l'aiguille quand on coud.

— ce qui est entre la base et la corne des prophètes. *Jeur le dé*, jouer le premier. *Tenir le dé dans une compagnie*, y être le maître de la conversation : fig. *à vous le dé*, c'est à vous de parler.

\* *Déballation*, s. f. *déballation* (deballare), changement du noir en blanc par l'action du feu.

\* *Déballe*, s. m. action de débaler.

— travail de ceux qui débâchent. — fig. et fam. révolution subite dans les affaires.

\* *Débâchement*, s. m. *débâchement*, débâche des glaces. — action de débâcher des vaisseaux.

\* *Débâcher*, v. a. ouvrir, débarrasser : — des bateaux; — une porte, une fenêtre; pop. — v. n. se dit des rivières, au moment du dégel : *la rivière a débâché*.

\* *Débâcheur*, s. m. officier qui commande le débâchement.

\* *Débâgeler*, v. a. dire indécemment tout ce qui vient à la bouche; v. bas.

\* *Débâgeler*, s. m. *basardé*; pop.

\* *Débâillage*, s. m. *débâillage*, action de débâiller.

\* *Débâiller*, v. a. *débâiller*, désfaire une belle, en tirer des hardes; v. bas.

\* *Débâtonner* (de), s. f. confusement, sans ordre : *mettre laisser tout à la débâtonne*.

\* *Débâtonnement*, s. m. *débâtonnement*, action de se débâtonner, en parlant des troupes.

\* *Débâtonner*, v. a. *débâtonner*, — un arc, un pistolet. — ôter un bandage, un bandeau : — une plaie. — v. pron. se débâtonner.

tendre, en parlant des armes à ressort. — se dispenser, fuir confusement, en parlant des troupes. — *Feupri*, lui donner un peu de relâche; fig.

\* *Débanquer*, v. a. *débanquer*; gagner tout l'argent qu'un banquier a devant lui; v. de jeu.

\* *Déballotier*, v. a. *déballotier*. *Il se feupri* ou *ballotier* *déballotier* ou de faire cela, il renouécroit plutôt à son laupême; fam.

\* *Débarbouiller*, v. a. *débarbouiller* (l. m.) nettoyer le visage; v. pron. se nettoyer.

\* *Débarcadour*, s. m. lieu marqué pour le débarquement des marchandises d'un vaisseau.

\* *Débardage*, s. m. action de débaler. *Débardeur*, v. a. tirer le bois des bateaux ou de la rivière, et le mettre à bord. — transporter des bois hors du lazaret où ils ont été coupés.

\* *Débardeur*, s. m. homme de journée qui débarte.

\* *Débarqué*, s. m. *débarqué*; se dit d'un étranger arrivé depuis peu : *c'est un nouveau débarqué*; fam. *débarquement*, action de débarquer. *Troupes de débarquement*, destinées à une descente chez l'ennemi.

\* *Débarquer*, v. a. *débarquer* (de, barca) faire sortir d'un vaisseau : — *débarquer* des troupes, des marchandises. — v. a. sortir d'un vaisseau. — substantivement : *au débarquer*, au moment du débarquement.

\* *Débarras*, s. m. *débaras*, cessation d'embaras; fam.

\* *Débarrassement*, s. m. *débarrassement*, action de débarrasser.

\* *Débarasser*, v. a. *débarasser*, ôter l'embaras, tier d'embaras : — *les rous*, quelq'un de *des importants*. — v. pron. se dégarer.

\* *Débarrer*, v. a. *débarrer*, ôter la barre : — *une porte*, — *deux personnes*, fig. se ranger à l'opinion de l'une d'elles, et forcer ainsi l'autre à s'y rendre, en opposant deux voix à une.

\* *Débat*, s. m. *contestation*, différend. *Entre eux le débat*, prov. je ne me mêle pas de leur dispute.

\* *Débatte*, v. a. ôter le bâton.

\* *Débatteable*, adj. *débatteable*, sujet aux débats; v. m.

\* *Débatte*, v. a. *débatte*, *sur battre*; (de, bataille) contester, discuter : — *une question*, un *compte*. — v. pron. se débattre, s'agiter.

\* *Débatte*, e, *débatte*, part. de *débatte*.

**Débauche**, s. f. débâche, excès dans le boire et le manger. — incontinence. — plaisir de la table : *agrivable débâche*. — usage déréglé : — *d'esprit, d'imagination.*

**Débâché**, s. m. débâché, homme abandonné à la débâche. *Agribable débâché*, homme agrivable dans la débâche de la table.

**Débâcher**, v. a. débâcher, jeter dans la débâche : — *un jeune homme, une fille, se débâcher*. — *carroyer la hèle, l'élite, détourner du devoir* : — *des troupes, un domestique, un ouvrier de son travail*. — faire quitter le travail pour un plaisir honnête : *je viens vous débâcher* : fam.

**Débâcheur**, *euse*, s. débâcheur, *euse*, celui, celle qui débâche.

**Débâiller**, v. a. débâiller (debâiller), combattre, vaincre : fam. et pron usité.

**Débattre**, s. m. débattre, mot latin ; quittance que donnoit au roi, en recevant ses honoires, chaque officier des Cours souveraines.

**Débat**, s. m. débat, mot latin ; ce qu'un comptable doit après l'arrêté de son compte.

**Débâter**, v. a. débâter, affoiblir, déranger : *il est tout débâté* ; *estomac, usage débâté* : fam.

**Débatte**, adj. f. (débâti) foible : *estomac, cervex, mémoire débâte* ; fig. *Arbrisseau débâte* : poét.

**Débâtement**, adv. débâtement, foiblement.

**Débâtitation**, s. f. débâtitation (debâtitation), affoiblissement.

**Débâti**, s. f. (debâti) foiblesse.

**Débâiller**, v. a. (debâiller) affoiblir.

**Débâillarde**, v. a. débâillarde (ll. m.) dégraisser une pièce de bois : char.

**Débâiller**, v. a. débâiller (ll. m.) détacher les chevaux qui tirent les bateaux.

**Débit**, s. m. vente, trafic : *il se fait un grand débit de...* fig. — facilité ou difficulté de parler : *beau débit* ; *débit pénible*. — exploitation de bois en poteaux, merrier, etc. — page gauche du livre de *Debit-et-avoir* : comm.

**Débiter**, *e*, adj. qui débite une marchandise.

**Débiter**, v. a. (debiter) débiter à son profit d'abord *devoir* : vendre : — *en gros, en détail*. — des nouvelles, fig. les rapporter. — son rôle, *un récitant*, fig. les réciter. — exploiter le bois : — *les bois en planches, en madriers*, etc. — porter au débit : comm.

**Débiteur**, *euse*, s. qui débite des nouvelles.

**Débiteur**, *euse*, s. qui a des dettes.

**Déblai**, s. m. débâle, enlèvement de terre pour mettre un terrain de niveau, etc. — *débarras* : fig. et fam.

**Débâter**, v. a. (debâter) débâter, claquer contre.

**Débayer**, v. a. débâier, débarrasser. — *des terres, des salures*. — *une rue, un terrain*, ôter ce qui l'embarassait.

**Débâquer**, v. a. débâker, ôter les lettres bloquées et renversées : imprim.

**Débiter**, s. m. débâter (de, débâter ; de *verser au vers*, je bois), nouveau goût qui reste d'une liqueur qu'on a bue.

— *dégout, mortification* : *les plaisirs ont fait débiter* ; fig.

**Débâtement**, s. m. débâtement, débâtion.

**Débâter**, v. a. et pron. débâter (de, busca, de *verser, verser*), débâter un os, le faire sortir de sa place. — disjoindre une porte, une cloison.

**Débâter**, v. a. ôter le boude. — v. et pron. sortir avec impétuosité. *Se plusieurs débâter à la fin* ; fig. et fam.

**Débâtonner**, v. a. débâtonner, ôter le fondon d'un tonneau, etc.

**Débâtonner**, adj. débâtonner (de, bousca) doux et bon jusqu'à la foiblesse, nese dit, dans les stylistes, aux deux principes : *prince débâtonner* ; *Louis le débâtonner*. *Mari débâtonner*, qui souffre particulièrement la mauvaise conduite de sa femme.

**Débâtonnement**, adv. débâtonnement, avec bonté, avec douceur ; le vieillit.

**Débâtonnerie**, s. f. (debâtonnerie), bonté ; m.

**Débârd**, s. f. débârd (de, bordus ; B. L.) débordement ; méd.

**Débârdé**, *é*, adj. débârdé, dissolu ; *jeune débârdé* ; *de débârdé*.

**Débârdement**, s. m. débârdement, action par laquelle une rivière se débârdé. — *de bête, pour débârdé*. — irruption d'un peuple barbare ; fig. — dissolution ; débârdé : un débârdement scandaleux.

**Débârdier**, v. a. ôter le bord : — un chapeau. — v. et pron. sortir du bord : *la rivière débârdé* ; *la tige se débârdé*. — se détacher d'un vaisseau qu'on avoit abordé. — v. et t. de guerre ; avoir plus de front : *la première ligne de l'ennemi débârdé la nôtre*. *Se débârdé en injures*, vomir des injures ; fig.

**Débârdier**, s. m. débârdier, outil de tonnelier et de plombier.

**Débâsser**, v. a. débâsser (de *ôser*, ou *ôser*, enflure) : — un câble, en dé-

marrer les bosses qui le retiennent ; mar.

**Débâter**, v. a. débâter, tirer les bottes à quelq'un. — v. pron. ôter ses bottes. — *substantiv. il s'est trouvé au débâter ou au débâte du prince.*

**Débâche**, débâchement, débâcheur, s. m. le premier et le plus vil des métiers, métier, expédient, voie ouverte pour arriver à une place. — extrémité d'un débâle. — moyen de se débâter de marchandises de peu de débit. de billets d'un emploi difficile.

**Débâcher**, v. a. (de, *ôser, boucher*) ôter ce qui bouche. — faire évacuer, ôter les obstructions : méd. — v. n. sortir d'un débâle.

**Débâcheur**, s. m. débâcheur, outil de lapidaire.

**Débâcher**, v. a. (de, busca ; B. L.) dégager de son attache l'ardillon d'une boucle — des cheveux, en débâter les boucles. — *une jambe, ôter les boucles qu'on lui avoit mises pour l'empêcher d'être saillié.*

**Débâiller**, s. m. débâiller (ll. m.), opération pour éprouver la qualité du trait d'une étoffe, ou pour lui rendre sa première blancheur.

**Débâiller**, v. a. débâiller (ll. m.) (de, bullette) mettre une étoffe au débâiller.

**Débâillément**, s. m. débâillément, action de débâcher.

**Débâcher**, v. n. débâcher (de, buer), sortir d'un canal, d'un détroit : mar.

**Débâcher**, v. a. (de, *prép. busca, verser, verser*), ôter la bourbe : — *un fossé, un canal*. — *une voiture, la tirer de la bourbe*. — *du poisson, le mettre dans l'eau claire, pour lui faire perdre le goût de la bourbe.*

**Débâcher**, v. a. (de, *brutus*) débâcher, ôter les manières bourgeoises : st. com.

**Débâcher**, v. a. débâcher, ôter la bourbe : — *un fossé*. — *un jeune homme, fig. le façonner, lui faire perdre ses mauvaises manières*. On dit aussi se débâcher. — *un cheval, commencer à l'assouplir.*

**Débâcher**, s. m. débâcher, débâcher.

**Débâcher**, s. m. débâcher, avance, argent débâché.

**Débâchement**, s. m. débâchement, action de débâcher.

**Débâcher**, v. a. débâcher (de, busca ; B. L. de *busca, cuir*), tirer de l'argent de sa bourse pour un paiement, etc.

**Débâter**, adv. sur pied, sur ses pieds.

être debout, hors du lit. *Debout ! lèvez-vous. Mettre du bois debout*, de sa hauteur. *Mettre un tonneau debout*, sur son fond. *Ces marchandises posent debout*, sans décharger. *Ce bâtiment est encore debout*, subsiste encore. *Contes à dormir debout*, récits cauteux. *Il ne sauroit tomber que debout*, son crédit est bien établi : prov. *Avoir le vent debout*, absolument contraire ; mar.

**Débâter**, v. a. déclarer par sentence qu'il n'a pas obtenu de la demande qu'il a faite en justice.

**Débâtonner**, v. a. débâtonner, ôter les boutons d'une boutonnière ; — *son habit, sa veste*. — v. pron. ôter ses boutons des boutonnières. — ouvrir son cœur ; dire ce qu'on pense : fig. et fam. se débâtonner avec ses amis. *Rire, manger à ventre débâtonné*, avec excès.

**Débâter**, v. n. débâter (ll. m.) se découvrir la poitrine avec quelque indécence.

**Débâillier**, v. a. débâillier (ll. m.) faire ôter la bredouille ; de trieste. Il est aussi n. et pron. *Vous devez débâillier* ; il faut qu'il se débâille.

**Débâiller**, v. a. débâiller (ll. m.) (de, bullette) mettre une étoffe au débâiller.

**Débâillément**, s. m. débâillément, action de débâcher.

**Débâcher**, v. n. débâcher (de, buer), sortir d'un canal, d'un détroit : mar.

**Débâcher**, v. a. (de, *brutus*) débâcher, ôter les manières bourgeoises : st. com.

**Débâcher**, v. a. débâcher, ôter la bourbe : — *un fossé*. — *un jeune homme, fig. le façonner, lui faire perdre ses mauvaises manières*. On dit aussi se débâcher. — *un cheval, commencer à l'assouplir.*

**Débâcher**, s. m. débâcher, débâcher.

**Débâcher**, s. m. débâcher, avance, argent débâché.

**Débâchement**, s. m. débâchement, action de débâcher.

**Débâcher**, v. a. débâcher (de, busca ; B. L. de *busca, cuir*), tirer de l'argent de sa bourse pour un paiement, etc.

**Débâter**, adv. sur pied, sur ses pieds.

**Débâter**, v. a. (de, brutus) débâcher, ôter ce qu'il y a de plus brut : — *une glace, un arbre.*

**Débâcher**, v. n. (de, busca ; B. L.) sortir du bois, en parlant des bêtes fauves. On dit substantiv. se trouver au débâcher de la bête.

**Débâchement**, s. m. débâchement, action de débâcher.

**Débâcher**, v. a. débâcher (de, busca ; B. L. de *busca, cuir*), tirer de l'argent de sa bourse pour un paiement, etc.

**Débâter**, adv. sur pied, sur ses pieds.



\* *Déchevêtré*, v. a. (de; et *chevêtré*, être) ôter le licou d'une bête de somme.

*Déchiffrable*, adj. *déchiffrable*, qui peut être déchiffré.

*Déchiffrement*, s. m. *déchiffrement*, action de déchiffrer; chose déchiffrée.

*Déchiffrer*, v. a. *déchiffrer*, expliquer ce qui est écrit en chiffres. — lire ce qui est malaisé à lire. — pénétrer quelque chose d'obscur. — l'embarrasser. — *question*, le pénétrer; le découvrir; en mauvaise part.

*Déchiffreur*, s. m. *déchiffreur*, celui qui a le ciel d'un chiffre, qui est chargé du déchiffrement.

*Déchiqute*, *éte*, adj. V. *Lacinié*: bot.

*Déchiqueter*, v. a. *déchiqueter*, découper en faisant diverses tailles: — la peau.

*Déchiqueture*, s. f. *déchiqueture*, tailles faites à une étoffe.

*Déchirer*, s. m. dépeçage d'un bateau, d'un train de bois.

\* *Déchirer*, *é*, adj. qui déchire le cœur: fig.

*Déchirer*, *é*, adj. se dit des trous de la base du crâne.

*Déchirement*, s. m. *déchirement*, action de déchirer. — *d'entrailles*, violence colique. — *de cœur*, douleur vive et amère. — solution de continuité dans les parties molles, causée par une violente extension: chir.

*Déchirer*, v. a. rompre, mettre en pièces sans instrument tranchant: — un contrat, un habit; etc. — fig. *déchirer* qui déchirent l'esomme, situation qui déchire le cœur; *être déchiré* par des factions. — fig. outrager par des médisances: — *son prochain*, la réputation d'autrui; *les auteurs se déchirent* entre eux. Il est tout déchiré, ses habits sont déchirés. Elle n'est pas tant déchirée, elle est assez jolie; faux.

*Déchirure*, s. f. rupture faite en déchirant.

*Déchirer*, v. n. *déchirer*; *déchiré*, *déchiré*; *de déchirer*, etc. (sans imparf.), *je déchire*; *je déchireroi*; *je me déchire*, etc. tomber dans un état molus ou que celui où l'on étoit: — *de son rang*; *de son crédit*. Il prend être aux temps composés: il est déchiré.

*Déchouer*, v. a. remettre à flot un vaisseau échoué.

*Décisive*, s. m. (decimus; *decis*, la-boutre); dixième partie d'un are.

*Décidément*, adv. *décidément*, d'une manière décisive.

*Décider*, v. a. (decidere) déterminer; il me a décidé à partir. — résoudre une

question. — terminer une contestation, — ordonner, disposer: — de tout; les juges décident de la vie et de la fortune des hommes. — porter son jugement d'une manière tranchante: Il aora à décider. Homme décidé, d'un caractère ferme. — v. pron. prendre son parti: il ne faut pas se décider légèrement.

\* *Décide*, *é*, *é*, adj. qui tombe après la fécondation: bot.

\* *Décigramme*, s. m. *décigramme* (decimus; γράμμα, le plus petit poids des Grecs), mesure de pesanteur, dixième partie du gramm.

\* *Décilitre*, s. m. (decimus; λίτρον, mesure pour les liquides), mesure de capacité; dixième partie du litre.

*Déciller*, v. a. V. *Desiller*.

*Décimable*, adj. sujet aux décimes.

*Décimé*, *é*, *é*, adj. se dit des fractions dont les parties sont des dixièmes et des centièmes, des millièmes, etc. d'unité, et du calcul de ces fractions.

*Décimale*, s. f. (decima), fraction décimale.

*Décimateur*, s. m. qui a droit de lever la dime dans une paroisse.

*Décimation*, s. f. *décimation* (decimatio); action de décimer.

\* *Décime*, s. m. (decimus) dixième partie du franc. — s. f. dixième des revenus ecclésiastiques qu'on levait pour une affaire importante. — s. f. pl. ce qui d'un bénéficiaire payait à l'État sur son revenu.

\* *Décimer*, v. a. (decimare) sur dix soldats, en punir un désigné par le sort.

\* *Décimère*, s. m. (decimus; μέτρον, mesure), mesure de longueur, dixième partie du mètre.

*Décimérent*, s. m. *décimérent*, action de décimer.

*Décimétre*, v. a. (de; cingere) ôter les cintres d'une voûte.

\* *Décimétre*, s. m. *décimétre*, maître de maçon à deux traitans.

*Décise*, v. de Fr. *Nicere*, RIVERNOIS.

\* *Décisive*, v. a. (de; prep. cara, de; *decis*, cire), ôter la cire.

*Décisif*, *ive*, adj. (decisus) qui décide; *combats décisifs*; *pièce décisive*; *homme très-décisif*.

*Décision*, s. f. (decisio) résolution, jugement; se dit des personnes qui décident, et des matières décidées.

*Décisivement*, adv. *décisivement*, d'une manière décisive.

\* *Décisoir*, adv. *decisare*, *decisif*, pal.

\* *Décisère*, s. m. (decimus; *ovis*, solide), dixième du stère.

*Décimateur*, s. m. *decimator*

(decimator), qui récite en public. — qui occupe plus des mots que des choses, qui exagère. — adjectivement, *style du decimateur*.

*Déclamation*, s. f. *déclamation* (declamatio), prononciation et action du déclamateur. — prise d'éloquence composée pour être déclamée. — emploi abusif de termes pompeux et figurés. — iuvécive.

*Déclamatoire*, adj. *déclamatoire* (declamatorius), qui appartient à la déclamation: *art déclamatoire*. — *griné*, plein de déclamation: *style déclamatoire*.

*Déclamer*, v. 3. et n. (declamare) récite à haute voix, d'un ton d'orateur. — v. n. invectiver contre: *declamé contre les ministres, contre le vice*.

*Déclaratif*, *ive*, adj. *déclaratif* (declarativus); se dit d'un acte par lequel on déclare quelque chose: *prêt*.

*Déclaration*, s. f. *déclaration* (declaratio), action de déclarer; acte, discours par lequel on déclare: — *de guerre*. — ordonnance en interprétation d'un édit. — énumération de ses biens.

*Déclaratoire*, adj. *déclaratoire*, qui déclare juridiquement: *prêt*.

*Déclarer*, v. a. *déclarer* (déclarare), manifester, faire connaître: — *ses intentions, son mariage*. — *ses complices*, les révéler. — manifester par un acte public: — *la guerre*; on l'a déclaré criminel. — v. pron. s'expliquer. — se faire connaître: *le militaire se déclare*. — prendre parti pour...

\* *Déclarer*, v. a. (de; clavus) substituer une clef à une autre: nus.

*Déclancher*, v. a. *déclancher*. — une porte, lever la cleanche pour l'ouvrir.

\* *Déclat*, s. m. *declat*, espèce de bêtise propre à enfoncer les pieux.

\* *Déclimeter*, v. a. (de; *decima*, région), changer de climat: bot.

*Déclin*, s. m. état d'une chose qui penche vers sa fin: — *des jours, de l'âge*, etc. — ressort d'une arme à feu, par lequel le chien s'abat sur le bassinet.

*Déclinabilité*, s. f. qualité d'un mot déclina- ble: gramm.

*Déclinable*, adj. (declinabilis) qui peut être décliné: *accusatif*.

*Déclination*, s. f. *déclination* (declinatio), manière de décliner les nouns dans les langues qui ont des cas: gramm.

— éloignement des astres par rapport à l'équateur; de l'équinoxiale au pôle, unité par rapport au nord, au sud.

*Déclinant*, adj. *declinans* qui ne

gards pas directement un des points cardinaux; n'eat guère usité qu'en cette phrase.

*Déclatoire*, s. m. et adj. *déclatoire*; se dit des moyens allégués pour décliner une juridiction.

\* *Déclatoire*, adj. f. (*negatoire*) dont les oserlets vont en décroissant du premier au dernier.

*Décliner*, v. n. (declinare) déchoir, pencher vers sa fin. *Le jour commence à décliner*; se mettable *declino* tous les jours. — en parlant de la boussole, s'éloigner du nord. — en parlant des astres, s'éloigner de l'équateur. — v. a. faire passer un nom par tous ses cas: gramm. — *noter*, dire son nom dans un lieu où l'on n'est pas connu: *lun*.

— une juridiction, refuser de la reconnaître.

\* *Déclive*, adj. (declivus) se dit de la partie plus basse d'une tumeur: chir.

*Déclivité*, s. f. (declivitas) situation d'une chose qui est en pente: *collé*.

*Déclure*, v. a. *déclure* (de; claudere) ôter la clôture.

*Déclus*, *é*, partic.

*Déclatoire*, v. a. (de; clavus) arracher les dents qui attachent quelque chose.

*Déboisement*, s. m. *déboisement*, action de débocher une fliche.

*Débocher*, v. a. *débocher*, tirer une fliche, un trait.

*Déboçage*, v. f. *déboçage* (decoctio), eau dans laquelle on a fait bouillir des médicaments.

\* *Déboçoir*, s. m. *déboçoir*, outil pour chasser les coins: impr.

*Déboçer*, v. a. *déboçer* (de; capillus ou cophus; B. L. de; *decis*, colle), ôter, défaire la coiffure d'une femme; déranger les cheveux. — *une bouteille*, ôter l'embouche qui entoure son bouchon.

*Déboçage*, s. f. *déboçage*, action de couper le cou: — *de Saint-Vincent*; se dit usité qu'en cette phrase.

\* *Déboçement*, s. m. *déboçement*, action de déboçer ou qui étoit collé.

\* *Déboçer*, v. a. *déboçer* (accueillir; de; et *collum*), couper le cou. — détacher ce qui étoit collé: — *un oiseau*; se *déboçer*. — une bille, au billard, s'éloigner de la bande.

*Déboçer*, v. a. *déboçer*, décrocher la gorge; *tenue trop déboçée*.

*Déboçer*, s. m. *déboçer*, maître chargé de couper la tête des mortués qu'on vient de pêcher.

*Déboçer*, v. a. *déboçer* (de; colare), ôter la couleur: *teint*; et fig. *style déboçé*.

**Décolorer**, v. a. *dēkolēer*, ôter des décors.

**Décolorés**, s. m. pl. *dēkolorēs*, plâtras, menues pierres qui restent de la démolition d'un bâtiment.

**Décomposer**, v. a. *dēkōmpōser* (de, compoſer), sépare les parties d'un corps et composé : — une idée, un discours, — le mouvement d'un corps; fig. changer ce mouvement en plusieurs autres dont on peut le supposer formé.

**Décomposition**, s. f. *dēkōmpōzition* (de, compoſitio), action de décomposer un corps, le mouvement.

**Décompte**, s. m. *dēkōntē*, retenue sur un compte : faire le décompte, le supputation de ce qu'on doit calculer sur un paiement. *Il trouve dit décompte dans cette affaire*, elle est moins avantageuse qu'il ne croyoit; fig.

**Décompter**, v. a. *dēkōnter* (de, compoſare), rabattre d'une somme. — v. n. rabattre de l'opinion qu'on avoit d'une personne, d'une chose : *si l'on croit riche, il aura bien à décompter*.

**Déconcertement**, s. m. *dēkōnĉertēmānt*, état d'une personne déconcertée; peu usité.

**Déconcerter**, v. a. (de, concertare) troubler un concert de voix ou d'instrumens. — rompre les mesures prises par les autres; fig. — troubler quelqu'un, lui faire perdre contenance; la rattelle de déconcerte; se déconcerte aisément.

**Déconfire**, v. a. (de, conficere) défaire entièrement; s. m. bataille, v. m. — *quelqu'un*, le réduire à ne savoir plus que dire; fam.

**Déconfit**, e, participe.

**Déconfiture**, s. f. entière dé faite d'une arce; v. m. — fam. ruine entière d'un négociant, etc. — *banqueroute*; prat. On dit burlesquement : *il y avoit à ce repas force pâtes, on en a fait une belle déconfiture*.

**Déconforter**, v. a. *dēkōnfōrtēr*, dévotion, déconfortement; v. m.

**Déconforter**, v. a. (de, confortare) déconforter. — v. pron. perdre courage.

**Déconforter**, v. a. *dēkōnfōrtēr* (M. n.) (de, confortium) dissuader : — *un ami, une estré prise*.

**Déconsidérer**, v. a. (de, considerare) ôter la considération; mépr.

**Déconstruire**, v. a. (de, construere) désemblé les parties d'une machine, d'un discours, d'une phrase.

**Décontenance**, s. m. *dēkōntēnāncēmānt*, état d'une personne décontenance; peu usité.

**Décontenancer**, v. a. *dēkōntēnāncēr* (de, cum, tenere), faire perdre contenance à quelqu'un. *Être tout décontenancé*; perdre toute contenance, on par soi-même n'en avoir point.

**Déconvenir**, s. f. (de, cum, venire) malheur, mauvais succès.

**Décorateur**, s. m. qui fait des décorations pour des fêtes, des théâtres.

**Décoration**, s. f. *dēkōrātion*, embellissement, ornement d'architecture, peinture, etc. — ce qui, sur la scène, représente les lieux où l'action se passe. — marqué d'honneur, de dignité.

**Décorer**, v. a. (de, chorda; de, ystis, intēstīn, corde d'instrument) défiliter une corde, en séparer les cordons.

**Décorer**, v. a. (decorare) orner, parer un lieu public. — donner à quelqu'un la marque d'une dignité.

**Décorification**, s. f. *dēkōrifīkātion* (de, cortificatio), action d'écorcer des branches, des graines, etc.

**Décorum**, s. m. *dēkōrūm* (decoram), bienséance; apparence : *garder le decorum*.

**Découcher**, v. n. (decubare) coucher hors de chez soi, de son lit ordinaire. — v. a. *Je ne veux pas vous découcher*, vous faire quitter votre lit.

**Découdre**, v. a. *sur, ouvrir* (de, conserere), découdre ce qui est cousu. — v. pron. aller utile; fig. ses affaires se décousent; leur amitié commença à se découdre; fam. — v. n. en découdre, en venir aux mains; fam.

**Découler**, e, adj. qui découle.

**Découlement**, s. m. *dēkōulēmānt*, flux, mouvement de ce qui découle lentement.

**Découler**, v. n. (de, colere) couler peu à peu et de suite. — fig. émaner : *toutes les grâces découlent de Dieu*.

**Découper**, v. a. (*decidere*, qui, se dēzōtēr, couper) couper par morceaux. — une volaille, etc. la dépécer pour en servir aux convives. — *une et fle*, la couper avec art, à petites tailles. — *du papier, des étoffes*, etc. les couper de manière à représenter quelque figure. — *une image*, etc. séparer les figures du fond.

**Découper, ruse**, s. celui, celle qui travaille en découper.

**Découple** ou **Découpleur**, s. m. (de, copula) action de découpler des chevaux.

**Découpler**, v. a. détacher des chiens couplés. *Jeune homme bien découplé*, de belle taille; fam.

**Découvrir**, s. m. *dēkōuvēr*, ciseau pour découper de la gaze.

**Découpage**, s. f. taillade faite pour ornement à de l'étoffe, au papier, etc. — la chose découpee.

**Décourageant**, e, adj. *dēkōurājan*, qui décourage.

**Découragement**, s. m. *dēkōurājemānt*, perte de courage, abattement de cœur.

**Décourager**, v. a. (de, cor, agere) ôter le courage, — faire perdre l'envie de — v. pron. perdre le courage.

**Décourant**, e, adj. (decurans) qui forme saillie sur son support; bot.

**Décours**, s. m. *dēkōūr* (decursus), décroissement de la lune. — déclin d'une maladie.

**Décousu**, ue, part. de *dēcōudre* (de, conustus) : style *décousu*, sans liaison.

**Découvre**, s. f. endroit décousu d'un ling, d'une étoffe.

**Découvert**, e, *dēkōuvēr*, part. de *dēcōuvēr*. Pays *découvert*, où il y a peu d'arbres. *Ad deniers découverts*, argent comptant. *Ad usage découvert*, sans détour; fig. *Ad découvert*, sans être couvert, et fig. sans ambiguïté; se prononcer, et fig. se montrer à découvert.

**Découverte**, s. f. action de découvrir; chose découverte. — invention. *Aller à la découverte* du pays, des ennemis; t. de guerre.

**Découvreur**, s. m. celui qui a fait une découverte; peu usité.

**Découvrir**, v. a. (de, covere) (de, coprire) ôter ce qui couvre une chose ou une personne. — parvenir à connaître ce qui étoit caché; fig. déclarer ce qu'on tenoit secret. — commencer à apercevoir. — faire une découverte. — *le pot aux roses*, ce qu'il y a de secret dans une intrigue; priv. — *son jeu*, laisser voir sa manière de jouer. — *une frontière*, la démarquer de troupes. — *une pièce*, aux échecs, la démarquer des pièces qui la couvrent. — *une dame*, sa trictrac, la laisser seule dans une case. — v. pron. ôter son chapeau. — t. de crime, n'être pas bien en garde. — faire ou laisser connaître ses sentimens.

**Décrasser**, v. a. *dēkrāsser* (de, *grasso*, orure de la laine), ôter la crasse — la gaze; se décrasser les mains. — polir, donner quelque relief : *acheter une charge pour se décrasser*; fam.

**Décréditement**, s. m. *dēkrēdēmānt*, action de décréditer.

**Décréditer**, v. a. (de, creditare) ôter, faire perdre le crédit, la considération :

il s'est *décrédité* par sa mauvaise conduite; cette opinion se *décrédite*. *Ré-mède décrédité*, qui n'est plus employé.

**Décripi**, e, adj. (decreptus) vieux et cassé.

**Décription**, s. f. *dēkrīptiōn*, pétillement ou bruit des sennoues ou des seis dans le feu; leur calcination jusqu'à ce qu'ils ne pétilent plus.

**Décriquer**, v. a. (de, crepitare) faire calciner un corps jusqu'à ce qu'il ne pétille plus au feu. — v. a. pétiller.

**Décriquité**, s. f. état d'un vieillard cassé, vieillesse extrême.

**Décret**, s. m. *dēkrē* (decretum), ordre, ordonnance, loi, jugement. *Des décrets de la Providence*; fig. — ordonnance du magistrat portant prise de corps, saisie de biens : *maison en décret*; faire le *décret* d'une terre.

**Décretales**, s. f. (decretales) épîtres des anciens papes, pour faire quelque règlement.

**Décrire**, v. a. (decernere) décréter un décret de prise de corps, etc. — *une maison*, une terre, en ordonner la vente. — v. a. d. v. n. faire une loi : *le corps législatif a décrété cette loi*, *décrète* que, etc.

**Décri**, s. m. cri public qui défend le cours d'une monnaie ou le débit d'une marchandise; le *décri des deniers des Indes* de traint; — porte de crédit; réputation : *tomber dans le décri*; fig.

**Décrier**, v. a. (des, *scribere*) défendre, par cri public, le cours ou l'usage de —. — ôter l'estime, la réputation : *son conduite se décrie*.

**Décrire**, v. a. sur *écrite* (describere); dépendre par les discours. — tracer : *descrire une courbe*; géom.

**Décrochement**, s. m. *dēkrōchēmānt*, action de décrocher.

**Décrocher**, v. a. détacher ce qui étoit accroché.

**Décrire**, v. a. *dēkrōre* (de, credere), ne pas croire; ne se dit que dans cette phrase fam. *je ne croie ni ne décrire*.

**Décroquer**, v. a. *dēkrōquer*, changer le pli des capades; chap.

**Décroissement**, s. m. *dēkrōchēmānt*, diminution.

**Décroître**, v. n. *dēkrōtrēr* (decrease), diminuer.

**Décrotter**, v. a. *dēkrōtēr* (de, creta), ôter la croûte.

**Décrotteur**, s. m. *dēkrōtēr*, qui décroûte.

**Décrottoire**, s. f. *dēkrōtōirēr*, brosse à décroûter.

**Décrouler**, v. a. (de, crusta) se dit

d'un cerf qui nettoie sa tête après la chute de son bois.

**Décruer**, v. a. (de, cruds) préparer du fil par une lessive avant la teinture.

**Décruver**, s. m. *décrumant*, action de décruer.

**Décruvement**, s. m. *décrusement*, action de décruer.

**Décruver**, v. a. plonger la soie dans l'eau bouillante, pour lui enlever sa gomme naturelle, avant de la dévider ou de la tordre.

**Décruir**, v. a. sur cuire (découquer) corriger l'excès de la cuisson. — *des sirops, des confitures*, y mettre de l'eau pour les rendre plus liquides. *Les confitures se décruent*, se liquéfient trop, faute d'avoir été assez cuites.

**Décupeler**, v. a. verser doucement la liqueur qui surnager sur quelque matière.

**Décuple**, s. m. (decuplum) dix fois autant : *il a gagné le décuple de ses avances*. — adj. dix fois plus grand : *somme décuple d'une autre*.

**Décupler**, v. a. rendre dix fois plus grand.

**Décure**, s. f. (decuria) dix hommes, dix soldats sous un décuren.

**Décursion**, s. m. (decurio) chez les anciens Romains, commandant d'une décure.

**Décursive**, adj. f. (de, currere) se dit des feuilles dont les folioles se continuent le long du pétiole.

**Décurtation**, s. f. *décurtation* (de, curtare), maladie des plantes qui attaque l'extrémité des nouvelles pousses : *bot.*

**Décaussation**, s. f. *décaussation* (de, caussare), point où des lignes, des rayons se croisent : *opt. et géom.*

**Décaussure**, s. m. *décaussure* (decutare), instrument pour faire sortir le pus par l'ouverture qu'a faite le trépan.

**Dédaigner**, v. a. et a. *dédaigner* (dedignari), marquer du dédain : *quelqu'un, ses services, de parler*.

**Dédaigneur** ou **Adédacteur**, s. m. V. **Dédaigneux**.

**Dédaignusement**, adv. *dédaignusement*, avec dédain.

**Dédaigneux**, *ceux*, s. et adj. *dédaigneux*, *ceux*, qui marque du dédain : *regard dédaigneux*; *faire le dédaigneux*. — s. m. muscle abducteur de l'œil.

**Dédain**, s. m. *dédain*, mépris vrai ou affecté, exprimé par l'air, le ton, etc.

**Dédaine**, s. m. (Dedalus) l'hyrminthe — *des lois, des procréatures*; *fig.*

**Dédanner**, v. n. au jeu de dames, dé-

placer une des dames du rang où l'adversaire peut aller à dame.

**Dédans**, adv. de lieu, dans l'intérieur. — *fig. et fam.* *il n'est ni dehors ni dedans*, il est incertain du succès de son affaire. *Mettre un oiseau dedans*, le dresser pour la chasse. — s. m. partie intérieure : *des dedans d'une maison*, — *d'un jeu de paume*, galerie ouverte à l'un des bouts. — d. n. les courses de lague, *avoir deux dedans*, avoir emporté deux fois la ligue.

**Dédicace**, s. f. (deditio) consécration d'une église, ou fête annuelle en mémoire de sa consécration. — *d'un livre*, action de le dédier à quelqu'un. — *épître dédicatoire*.

**Dédicatoire**, adj. *dédicatoire* (epître), qu'on met à la tête d'un livre pour le dédier à quelqu'un.

**Dédier**, v. a. (dedicare) consacrer au culte divin. — adresser un ouvrage à quelqu'un par une épître dédicatoire, ou par une inscription.

**Dédire**, v. a. sur dire (de, dicere) [la 2<sup>e</sup> pers. du pl. du prés. de l'indic. fait *vous dédiez*]; déavouer quelqu'un de ce qu'il a dit ou fait pour nous. — v. pron. se détracter.

**Dédit**, s. m. rétractation. — peine dont conviennent des contractants contre celui qui se dédit.

**Déditonnageant**, s. m. *déditonnageant* (de, deditonare) B. L. de deditonum), réparation d'un dommage, indemnité.

**Déditonnager**, v. a. *déditonnager*, réparer un dommage, indemniser.

**Dédorer**, v. a. (de, aurum) s'effacer la dorure. — v. pron. perdre de la dorure.

**Dédoubler**, v. a. (de, duplex) ôter la doublure. — *un régiment*, le partager en deux.

**Déduction**, s. f. *dédution* (deductio), soustraction. — narration, énumération.

**Déduire**, v. n. (deducere) rabattre d'une somme : *les fruits*. — faire l'énumération, débiter : *ses raisons*. — lire une conséquence.

**Déduit**, s. m. passage : *v. m.*

**Déesse**, s. f. *déesse* (dea, dea) divinité fabuleuse du sexe féminin. *Étala le port d'une déesse*, un port majestueux.

*se Défêcher*, v. pron. s'apaiser après s'être mis en colère; *fig.*

**Défaisance**, s. f. *défaisance* (Il m.) folibesse, pâmouze; *tomber en défaut*.

lance. — liquéfaction d'un solide par l'humidité : *chim.*

**Défaut**, s. m. (defectio) (Il m.) qui manque à comparer en justice. — adj. qui manque, qui s'éteut : *ligne défaultante*.

**Défauter**, v. n. *défauter* (Il m.) (fallere; B. L.) n'est usité qu'au pl. du prés. nous *défautons*; à l'imperf. *je défautois*; au passé, *je défautis*, *j'ai défaut*; manquer; v. m. — *dépérir, s'affaiblir* : *il se sent défautir*.

**Déférer**, v. a. *déférer*, son faire (de, ferre); dévouer; ce qui est fait : *un moult, un marché*. — *faire mourir*; elle a *défait son fruit*. — mettre en déroute, tailler en pièces : — *les ennemis*. — *amigrir, exténuier*; *sa maladie l'a bien défaut*; *usage défaut*. — *dériver, débarrasser*; *défauts-mois de cet importun*. *Se défère de sa marchandise*, la vendre; — *d'un domestique*, le renvoyer; — *d'un ennemi*, le faire mourir.

**Déféré**, e, *déféré*, participe.

**Défuite**, s. f. *défuite*, déroute des troupes. — *débit facile*; *marchandise de défuite*. — *excuse artificieuse* : *il donne une mauvaise défuite*.

**Définition**, s. f. *définition*, déduction, retranchement.

**Défiquer**, v. a. *défiquer* (deficare), rabattre, dédire d'une somme.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Deffouiser**, v. pron. *deffouiser* (de, fous), rater la carte, se tromper sur la suite, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

**Défautueux**, *ceux*, adj. *défautueux*, *ceux* (defectivus), qui manque des conditions requises.

**Défautivité**, s. f. défaut, manquement en quelque chose.

**Défendable**, adj. *défendable*, qui peut être défendu contre l'ennemi.

**Défendeur**, *ceux*, s. *défendeur*, *erces*, à qui on fait une demande en justice.

**Défendre**, v. a. *défendre*, sur rendre (defendere); soutenir, protéger contre... — garantir, conserver : *sa patrie, sa vie, une place*. — prohiber : *défendre les chiens*. — *sa maison*, en interdire l'entrée. *A son corps défendant*, avec répugnance, contrainte. — v. pron. repousser une violence, une insulte. — s'exposer de faire une chose; s'en disculper.

**Défens**, s. m. *défens*; *lois en défens*, dont la coupe est défendue et l'entrée interdite aux bestiaux.

**Défendu**, *se*, part. de *défendre*.

**Défense**, s. f. *défense*; protection, appui qu'on donne à quelqu'un ou à quelque chose contre ceux qui l'attaquent. — justification. — prohibition, au pl. ce qu'on répond à la demande de la partie. — fortification. — grandes dents du sanglier. *Se mettre en état de défense*, en état de se défendre. *Cette place est de défense*, peut se défendre.

**Défenseur**, s. m. *défenseur* (defensor), celui qui défend, qui protège. — *officier*; celui qui fait l'office de défendre les accusés.

**Défensif**, *ive*, adj. *défensif*, qui défend. — s. m. remède topique et prescriptif. — s. f. *être, se tenir sur la défensive*. — *ne faire que se défendre*.

**Défiquer**, v. a. *défiquer* (deficare), ôter les foies ou impuretés d'une liqueur : *chim.*

**Déférer**, *er*, adj. (deferere) qui défère, qui cède.

**Déférence**, s. f. *déférence*, égard et condescendance.

**Déferent**, *er*, adj. *déferent*; se dit des cercles qui, dans le système de Ptolémée, portent la planète avec son épicycle. — se dit des vaisseaux qui reçoivent la semence et la portent dans l'utérus.

**Déferant**, s. m. *déferant*, marque du lieu où s'est fabriqué une monnaie.

**Déferer**, v. a. (deferre) donner, décerner : *des dignités, des honneurs*... — le serment à quelqu'un, s'en rapporter, se remettre : *que l'on en justice, à l'ingénierie*, le décerner. —

v. n. condescendre par égard : il faut *déferer* à la violence.

*Déferer*, v. a. déployer les voiles.  
*Déferer*, v. a. *déferer* (de, ferum), ôter les fers du pied d'un cheval, etc. — fig. rendre confus, interdire : on le *déferre* aisément. — v. pron. perdre son fer : mon cheval, mon laçot s'est *défermé*. — se déconcerter ; fig.

\**Défèts*, s. m. pl. *défèts* (defectus), feuilles isolées et superflues d'un ouvrage.

\**Défaillaison*, s. f. *défaillaison* (il m. l. de; folium, de, folium), chute des feuilles.

\**Défaute*, s. a. (diffibulatio) ôter ce qui enveloppe.

*Défi*, s. m. provocation au combat; toute sorte de provocation.

*Défiante*, s. f. (diffidentia) soupçon, crainte d'être trompé. — crainte qu'une chose n'ait pas toutes les qualités requises : il a une juste *défiante* de ses forces.

*Défiant*, é, adj. soupçonneux, qui craint toujours d'être trompé.

*Défait*, s. m. *défait*, mot latin (sans s au pl.) ce qui manque : — d'une caisse, d'une fin d'année.

*Défier*, v. a. (diffidare) provoquer au combat. — faire un défi quelconque. — *quelqu'un aux échecs*, à boire, etc. — mettre *quelqu'un* à pis faire : *je vous défie de me frapper*; et dans un sens plus doux : *je vous défie de deviner qui l'a dit*. — *lancé du bord*, empêcher qu'elle ne donne contre le bord. *Le vent défie la côte*, vient de la côte. — v. pron. avoir de la défiance, suspecter. — se douter, prévoir : *je ne me défiais pas de ce maîtreur*.

*Défigurer*, v. a. (de, figurare) ôter la figure, rendre difforme : — un ouvrage *enle* *travaillant*; fig.

*Défiler*, s. m. passage étroit.

*Défiler*, v. a. (de, filum) ôter le fil passé dans quelque chose : — *des perles*, un chapelet; se *défiler*. — v. n. aller l'un après l'autre : nous *défilâmes* deux à deux.

*Défini*, é, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre : nous *défilâmes* deux à deux.

*Définir*, é, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre : nous *défilâmes* deux à deux.

*Défini*, é, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre : nous *défilâmes* deux à deux.

*Définir*, v. a. (definiere) déterminer le temps, le lieu. — expliquer clairement la nature d'une chose. — un *homme*, le faire connaître par ses qualités bonnes ou mauvaises. — *décider*; dogma.

*Définir*, v. a. (definiere) déterminer le temps, le lieu. — expliquer clairement la nature d'une chose. — un *homme*, le faire connaître par ses qualités bonnes ou mauvaises. — *décider*; dogma.

*Définir*, v. a. (definiere) déterminer le temps, le lieu. — expliquer clairement la nature d'une chose. — un *homme*, le faire connaître par ses qualités bonnes ou mauvaises. — *décider*; dogma.

*Définir*, v. a. (definiere) déterminer le temps, le lieu. — expliquer clairement la nature d'une chose. — un *homme*, le faire connaître par ses qualités bonnes ou mauvaises. — *décider*; dogma.

*Définir*, v. a. (definiere) déterminer le temps, le lieu. — expliquer clairement la nature d'une chose. — un *homme*, le faire connaître par ses qualités bonnes ou mauvaises. — *décider*; dogma.

*Définir*, v. a. (definiere) déterminer le temps, le lieu. — expliquer clairement la nature d'une chose. — un *homme*, le faire connaître par ses qualités bonnes ou mauvaises. — *décider*; dogma.

*Définir*, v. a. (definiere) déterminer le temps, le lieu. — expliquer clairement la nature d'une chose. — un *homme*, le faire connaître par ses qualités bonnes ou mauvaises. — *décider*; dogma.

*Définir*, v. a. (definiere) déterminer le temps, le lieu. — expliquer clairement la nature d'une chose. — un *homme*, le faire connaître par ses qualités bonnes ou mauvaises. — *décider*; dogma.

*Définir*, v. a. (definiere) déterminer le temps, le lieu. — expliquer clairement la nature d'une chose. — un *homme*, le faire connaître par ses qualités bonnes ou mauvaises. — *décider*; dogma.

*Défenseur*, s. m. (defensor) conseiller du général ou du provincial dans quelques ordres religieux.

*Définitif*, é, adj. (definitivus) définitif, qui décide, qui met le fond d'un procès : *arrêt définitif*. *En définitive*, loc. adv. par un jugement définitif, enfin.

*Définition*, s. f. (definitio) définition, explication de la nature d'une chose par son genre et sa différence. — *décision*, règlement; dogma.

*Définitivement*, adv. *definitivum* (definitivus), en jugement définitif.

*Définitoire*, s. m. (definitorius), lieu où s'assemblent les définiteurs.

*Déflagration*, s. f. (deflagratio) (déflagratio), combustion avec flammes; chim.

*Déflagmation*, s. f. (deflagmation), action de déflagmer.

*Déflagmer*, v. a. (de, flagis, pittura) enlever la partie aqueuse d'un corps.

*Déflorer*, v. n. (de, flerere) perdre sa fleur. — v. a. faire tomber la fleur; le vent a *défluré* les arbres.

*Déflexion*, s. f. (deflexio) (deflectio), action par laquelle un corps se détourne de son chemin : — *des rayons de la lumière*.

*Défloration*, s. f. (defloratio) (defloratio), action par laquelle on retire une fille.

*Déflorer*, v. a. (deflorare) ôter la fleur de la virginité; déflorer.

\**Défluor*, v. n. (defluere) s'éloigner de plus en plus, en parlant d'une planète qui a passé la conjonction d'une autre plus tardive; astrol.

*Défunctement*, s. m. (defunctio), action de défoncer.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Défuncteur*, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un *tombeau*, un *terrain*, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un *car de cache*, le fouler aux pieds.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégager*, v. a. (de, gergere) ôter le terrain pour la culture; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière; fig.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.

*Dégagement*, s. m. (de, gergere) action de dégager.



dégourdir de l'eau, la faire légèrement chauffer. — un jeune homme, lam. le poire, le liçonner. *C'est un dégoûré*; lam. et substantif, un homme à qui on n'en fait point accroire.

Dégourdissement, s. m. *dégourdissement*, cessation d'engourdissement. Dégout, s. m. (de gustus; de goût; goût), manque de goût, d'appétit. — répugnance, aversion; il a du dégoût pour le vin; pour l'étude; pour cet homme. — déplaisir, chagrin; on eussait les grands dégoûts dans les Caraïes.

Dégoutant, adj. qui donne du dégoût, sale, déplaisant.

Dégouté, ée, adj. déhât, difficile; il fait le dégoûté; lam.

Dégouter, v. a. ôter le goût, l'appétit. — donner du dégoût, de l'aversion; fig. — v. pron. dégoûter du dégoût.

Dégoutant, e, adj. dégoûtant (de guttans) qui dégoûte.

Dégouter, v. n. dégoûter (de gutta), couler goutte à goutte.

Dégrader, s. f. dégradation, destitution ignominieuse du grade où l'on est: — de noblesse, des armes, etc. — dans un bois, une maison, dégat, — d'un mur, d'une maison, leur détérioration; fig. avilissement; — des âmes. — affoiblissement de la lumière et des couleurs d'un tableau: peint.

Dégrader, v. a. (de gradare) démettre d'un grade, d'une noblesse, un soldat; — faire du dégat dans les bois, etc. — affaiblir insensiblement la lumière, les couleurs. — fig. avilir; le flatteur se dégrade.

Dégrader, v. a. (de graffo ou grapha, agrafa; B. L.) détacher une gravure.

Dégrasse ou Dégrassement, s. m. dégrasse, dégrècement, action de dégrasser.

Dégrasser, v. a. dégriser (de crassus), ôter la graisse: — le bouillon, — ôter les laches de graisse: — un habit, — un homme, lui ôter une partie de ses richesses; pop.

Dégrasser, s. m. dégrècere, celui qui dégrasse les étoffes.

Dégresser, s. m. dégréceur, instrument pour tordre la laine qu'on retire de l'ovine de savon.

Dégreppiner, v. a. dégreppiner, retirer avec les grappins un vaisseau de dessous la glace.

Dégras, s. m. huile de poisson qui a servi à passer des peaux en chamois.

Dégraver, v. a. ôter le sédiment formé dans un tuyau qui sert à conduire les eaux.

Dégravement, s. m. dégravement, effet d'une eau courante qui dégravoit un mur.

Dégraver, v. a. dégraver, ôter, dégrader, déchausser des murs, etc.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

gustatio) essai qu'on fait des liqueurs en les goûtant.

Dégustateur, s. et adj. m. officier de police chargé de goûter les boissons.

Déguster, v. a. (degustare) goûter les liqueurs pour s'assurer qu'elles ne sont point aigrées.

Déhaler, v. a. (hasp.) (de; axis, ardeur des rayons du soleil) ôter l'impression du halle sur le teint.

Déharner, ée, adj. (h asp.) qui a les hanches rompues et distendues.

Déharner, v. a. (h asp.) lâcher les chiens qui sont liés quatre à quatre.

Déharachement, s. m. déharachement (h asp.), action de déharacher.

Déharacher, v. a. (h asp.) (de; harnais; B. L. harnois) ôter le harnois à un cheval de trait.

Déharceuse, s. f. déharceuse (h asp.) (dehisco), ouverture d'une gousse; bot.

Déharer, s. m. (h asp.) (de; lovis) partie extérieure d'une chose. — d'un ciéhaus, les avenues, le parc. Les dehors d'une place, les fortifications extérieures. — fig. apparence: sauver les dehors. — adv. hors de: mettre un domestique dehors, le chasser. Porter la pointe du pied en dehors, marcher de manière que les deux pointes du pied soient plus éloignées que les talons. — prép. par dehors la ville.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjà, s. m. (de; ça) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

poit plateau garni de tasses, soucoupes, etc., un déjeuner de porcelaine.

Déjeuner, v. n. (de; jejunare) faire le repas nommé déjeuner.

Déjeuner, v. a. et pron. (de; jejunare) séparer ce qui est joint: menus, maçons, etc.

Déjeter, e, part.

Déjeuner, v. a. (de; jocar) empêcher l'effet de... — un projet, un complot. — quelq'un, nuire à ce qu'il se propose. — v. n. et fam. jouer mal. — se dit d'un pavillon qui voltige au gré du vent; mar.

Déjou, s. m. déjouk (de; jugum), temps du lever des oiseaux.

Déjouer, v. n. (de; jugare) se dit de poules quand elles sortent du jeunchoir. — fam. se déplacer d'un lieu élevé. — v. a. je vous déjouerai bien de là haut.

Déjou, adv. V. Ld.

Délabrement, s. m. délabrement, état d'une chose délabrée.

Délabrer, v. a. déchirer, mettre en lambeaux. — fig. mettre en mauvais état; sont délabrés.

Délaçer, v. a. (de; laçure) défaire le laçot. — une femme, défaire le laçot de son corps de jupe.

Délai, s. m. délai (dilatum), retardement, remise.

Délaisser, v. n. (de; lâcher) abandonner d'un héritage.

Délaisser, v. a. délaçer, abandonner. — abandonner une possession: prat.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délaisser, v. a. (de; harnais) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier: archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

*Délayer*, v. a. *délâier* (dilâier; de *lassis*) détraire, retarder.  
*Délâter*, s. m. mot latin; marque correctrice qui indique qu'il faut ériger; imprim.

*Délectable*, adj. (delectabilia) qui plaît beaucoup, fort agréable.

*Délectation*, s. f. *délectacian* (delectatio), plaisir qu'on savoure.

*Délecter*, v. a. (delectare) réjouir; s. de morale mystique. — v. pron. prendre plaisir à.

*Délegation*, s. f. *délégacion* (delegatio), commission donnée à quelqu'un pour agir au nom d'un commettant. — transport d'une créance en l'acquit d'une dette.

*Déligatoire*, adj. *délégatoire* (delegatorius); se dit des rescrits par lesquels le pape commet des juges pour connaître de certaines affaires.

*Déligé*, s. m. *délégé* (deputé).

*Déleguer*, v. a. *déléguer* (delegare), députer, commettre avec pouvoir d'agir, de juger, etc. — assigner des fonds pour le paiement d'une dette.

*Délestager*, s. m. action de déléster.

*Délester*, v. a. ôter le lest d'un vaisseau.

*Délesteur*, s. m. celui qui est chargé de déléster un vaisseau.

*Délié*, s. adj. (deleus; bleu; de *lassis* = jeûnes) très-verd; s. méd.

*Déliu*, v. de l'Indo-chin.

*Déliéon*, s. f. *déléion*, sorte d'arrangement de pierres dans un mur.

*Déliéran*, s. adj. (deliberans) qui délibère.

*Déliératif*, s. adj. (deliberativus) genre *déliératif*, qui a pour objet de persuader ou de dissuader une chose mise en délibération; rhét. *Fais déliérateur*, droit de suffrage dans une assemblée.

*Déliération*, s. f. *déliération* (deliberatio), consultation. — résolution.

*Déliérier*, s. m. (deliberans) délibération d'après l'examen des pièces; prat.

*Déliérement*, adv. *déliérement*, d'une manière délibérée; hardiment.

*Déliérier*, v. n. (deliberare) examiner, consulter. — résoudre: *on délibéra d'aller à l'armée*. *De propos délibéré*, à dessein. *Air délibéré*, libre, déterminé.

*Délicat*, s. adj. (delicatus), fin, délicat. — agréable au goût. — fig. qui juge finement ce qui regarde les sens ou l'esprit. — difficile à contenter. — susceptible, aisé à blesser. *Affaire délicate*, difficile, dangereuse. *Santé délicate*, faible.

*Délicatement* (delicately), avec délicatesse.

*Délicater*, v. a. traiter avec des soins trop délicats.

*Délicatesse*, s. f. *délicatée*, qualité d'une personne ou d'une chose délicate: — des *crisades*, de jugement, de conviction, de santé. On dit *l'âme être délicate* avec quelqu'un, &c.-s.-d. n'être pas à son aise, être sur le qui-vive avec lui. — au pl. finesses: les *délicatesses de la langue*.

*Délicé*, s. m. (delicia) plaisir, volupté: *c'est un grand délice de...* s. f. pl. — des sens; faire ses *délices de l'étude*, *délicieusement*, adv. *délicieusement*, avec délices.

*Délicieux*, s. adj. *délicieux*, *exce* (deliciosus) très-agréable.

*De délicter*, v. pron. (de, ligare, collum) se dit d'un cheval sujet à défaire son licou.

*Délicé*, s. adj. grêle, mince, menu.

*Espirit délié*, s. m. habitude; se prend quelquefois en mauvais part. — s. m. se dit, en t. d'écriture, par opposition au plein.

*Délié*, v. a. (deligare) défaire ce qui lie, détacher: — une *grotte*, des *cordons*. — d'un *serment*, en dégarer; fig. — absolument: théol.

*Déliération*, s. f. *déliération* (delimitatio) description par de simples traits.

*Déliéran*, s. m. *déliéran* (delinquens), qui a commis un délit.

*Déliéquer*, v. n. *déliéquer* (deinquer), contrevenir à la loi; prat.

*Déliquescence*, s. f. *déliquescence*, ou *Déliquation*, s. m. (lumbus) en se liquéfier par l'humidité de l'air; chim.

*Déliquescent*, s. adj. *déliquescent* (deliquescent); se dit des corps qui ont la propriété de se liquéfier en attirant l'humidité de l'air; chim.

*Déliquum*, s. m. *deliquium*, (mot latin) (tonber en) se fondre en attirant l'humidité de l'air.

*Délié*, s. m. (delirium) dérangement dans l'ordre des idées, causé par la maladie: — des *passions*, de l'*imagination*, etc. fig.

*Déliéer*, v. n. (delirare) être en délié; néol.

*Délié*, s. m. (delictum) grave contre-ven-tion aux lois; pal. *Le corps du délit*, ce qui constate le crime, l'effraction en matière de vol; etc. *En flagrant délit*, sur le fait.

*Déliéer*, v. a. (de, lectus, de *laxissis*) poser les pierres dans un autre sens que celui qu'elles avoient dans la carrière.

*Démolissance*, s. f. *démolissance* (delictio), disparition subite d'une tumeur; méd.

*Démolirance*, s. f. action par laquelle on met en liberté; livraison. — affranchissement d'un mal, d'un danger. *Se femme a eu une heureuse démolirance*, est heureusement accouchée.

*Démolir*, s. m. V. *Phérent*.

*Démolir*, v. a. (de, liberare) mettre en liberté — livrer, mettre en liberté les mains. — affranchir d'un mal, d'un danger. — accoucher.

*Démolir*, s. m. celui qui démolirait aux troupes les variations; arch.

*Démolir*, v. de Fr. Haut-Rhin, Alsace.

*Démolir*, s. m. *démolir*, action de changer de legis. — départ de troupes logées par étape.

*Démolir*, v. a. (de, locare) faire cesser à quelqu'un son logement. — déplacer. — t. de guerre, chasser d'un poste. — v. n. quitter son logement. — décamper.

*Démolir*, v. a. (de; longa, longue) ôter la longe d'un oiseau; faucon.

*Délot*, s. m. anneau de fer concave, qu'on met dans une boucle de corde pour l'empêcher d'être coupée par celle qu'on y fait entrer; mar.

*Déloyal*, s. adj. *déloyal*, perfide, sans foi.

*Déloyalement*, adv. *déloyalement*, sans foi.

*Déloyauté*, s. f. *déloyauté*, manque de foi; perfidie.

*Déloyalium*, V. *Dauphinelle*.

*Delta*, ou *Basse-Egypte*, espèce d'île triangulaire, aux bouches du Nil.

*Déloitte*, adj. *déloitte*, (d'ivoire, s. lettre de l'alphabet grec, s. dont la forme est triangulaire); se dit d'un muscle triangulaire qui leve le bras en haut, et des feuilles qui forment un triangle.

*Déloter*, s. m. ou *Triangle*, constellation boréale.

*Déluge*, s. m. (diluvium) grande inondation; se dit surtout du déluge universel de Noé, et de celui de Déucalion. — fig. grande quantité: — de *maux*, d'*injures*.

*Déluder*, v. a. (de, lutum) ôter le lut ou boudit d'un vase; chim.

*Déluder*, v. a. romper le verre fondu.

*Démagogie*, s. f. ambition de dominer dans une faction populaire.

*Démagogue*, s. m. *démagogue* (δημαγωγός, de *δῆμος*, peuple, et *γωγός*, conducteur), chef d'une faction populaire.

*Démaigrir*, v. n. sur *faire*; *démaigrir* (de, macer), devenir moins maigre: *il n'est pas démaigrir*, il n'est que *démaigrir*. — v. a. retrancher quelque chose d'une pièce de bois, d'une pierre.

*Démaigrissement*, s. m. *démaigrissement*, côté démaigré d'une pierre, etc.

*Démailler*, v. a. *démailler* (l. m.) — les *bonnettes*, les détacher de la grande voile; mar.

*Démailloter*, v. a. *démailloter* (l. m.) ôter du maillot.

*Demain*, adv. *demain*, le jour d'après celui où l'on est. — s. m. *demain est un jour de fête*.

*Démâchement*, s. m. *démâchement*, action de démâcher.

*Démâcher*, v. a. (de, manica) ôter le manche. *Cette affaire se démâche*, va mal; fig. — v. n. avancer la main vers le haut du manche du violon.

*Démâche*, s. f. action par laquelle on demande. — question. — action qu'on intente en justice.

*Démâcher*, v. a. (demandare; B. L.) prier quelqu'un d'accorder quelque chose. — interroger. — faire une demande en justice. — *quelqu'un*, le chercher pour le voir, pour lui parler. — *démâcher*, esq. *cela demande des soins*.

*Demander*, que plate et lisse, se plate dans le trouble; — la *bourse*, exiger par violence l'argent qu'un homme a sur lui. — v. n. *il demande toujours*. *Il ne demande pas mieux*, il est très-content de ce qu'on lui propose.

*Demandeur*, s. m. qui fait méier de demander; impertun.

*Demandeur*, s. m. qui forme une demande en justice.

*Démangeaison*, s. f. *démangeaison*; picotement entre cuir et chair, qui excite à se gratter. — fig. envie immoderée.

*Démanger*, v. n. et imper. éprouver une démangeaison. *Les poings*, *les doigts*, *les pieds*, *la langue* lui *démangent*, il a une grande envie de se battre, d'écrire, de marcher, de parler.

*Gratter un homme où il lui démange*, faire ou dire quelque chose qui lui soit agréable; fam.

*Démantèlement*, s. m. *démantèlement*, action de démanteler.

*Démanteler*, v. a. abattre les murailles d'une ville, d'un fort.

*Démantibuler*, v. a. (de, mandibula) rompre la mâchoire. Il n'est usité qu'en fig. et fam. en parlant des membres, etc.

*Démarchation*, s. f. *démarchation*; s'est dit originellement de la ligne qui fut

tirée sur la mappe-monde, pour séparer les possessions espagnoles, hors de l'Europe, des portugaises, — toute ligne qui marque les limites des possessions de deux puissances, — fig. ce qui sépare les droits des deux corps, etc.

**Démarche**, s. f. allure, manière de marcher, — fig. manière d'agir, procédé, *une démarche hardie*.

**Démarrer**, v. a. et pron. (de, maritare) séparer juridiquement deux époux.

**Démarrer**, v. a. **démarrer**, ôter la marque.

**Démarrage**, s. m. **démarrage**, agitation qui démarré un vaisseau.

**Démarrer**, v. a. **démarrer** (de, marcare), v. n. (de, partir) de l'endroit où l'on ôte anciennement, — changer de place : *ne démarrez pas de là*; *fan*.

**Démarrer**, v. a. et pron. **démarrer** (de, marcare, B. L. *le faux usage*), ôter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage, — fig. faire connaître un homme tel qu'il est.

**Démastiquer**, v. a. **démastiquer** (de, mastica, reine du venisque), ôter le mastic.

**Déméter**, v. a. (de, malus) ôter, rompre le mat d'un vaisseau, — v. n. *ce vaisseau a démétré de tous ses mats*.

**Démêlé**, s. m. querelle, dispute.

**Démêler**, v. a. (de, miscular, B. L. de miscere, formé de *mixto*, mêlé) séparer ce qui est mêlé : — *du fil, des cheveux*, — distinguer; fig. — *le vrai d'avec le faux*, — reconnaître, — *quel qu'on dans la faulx*, — débrouiller, éclaircir, — *une affaire*, et prov. *la fusée, l'intrigue*, — contester; *qu'avez-vous à démêler ensemble? Se démêler de...* se tirer heureusement?

**Démêtoir**, s. m. **démêtoir**, peigne à démêler.

**Démembrement**, s. m. **démembrement**, action de démembrer une terre, un empire, — la chose démembrée : *ce fief est un démembrement de votre terre*.

**Démembrer**, v. a. **démembrer** (de, membrum) séparer les membres d'un corps, — fig. partager un État.

**Déménagement**, s. m. **déménagement**, transport de meubles de logis que l'on quitte à celui où l'on va.

**Déménager**, v. a. et c. (de, mainagium; B. L. de manuo, forme de *maneo*) **déménager**, transporter ses meubles à un autre logis : — *ses meubles*, **déménagez tout à l'heure, sortez d'ici; fig. et *fan*.**

**Démence**, s. f. **démence** (dementia), aliénation d'esprit, folie.

**Démener**, v. pron. se débattre, s'agiter; *fan*; et fig.

**Déméni**, s. m. **déméni**, paroles par lesquelles on dément quelque'un. *Avoir le déméni d'une chose*, le dégrader de ne pas réussir; *fan*.

**Déméni**, v. a. **déméni**, sur *sentir* (de, mentiri) — fig. contredire; *c'est ce que l'expérience dément, sa suite, son caractère*, etc. faire des choses qui en soient indignes, — v. pron. s'écarter de son caractère, — se dégrader, se déjoindre; *menais*.

**Déméni**, s. m. ce qui peut attirer le blâme, ôter l'estime, etc.

**Démérier**, v. n. (de, mereri) faire une chose qui prive de la bienveillance de quelqu'un, de la grâce de Dieu.

**Démérier**, é. adj. (de, mensura) qui excède la mesure ordinaire; excessif.

**Démérement**, adv. **démérement**, d'une manière démesurée.

**Démètre**, v. a. et pron. **démètre** (de, mittere), dialoquer; se **démètre** le bras. *Se démètre d'une charge*, l'abandonner, s'en défaire.

**Déméubement**, s. m. **déméubement**, action de déméubier.

**Déméubier**, v. a. (de, mobilis) déméubier de meubles; — *une chambre*.

**Déméurer**, é. adj. qui demeure; le féminin ne se dit qu'au palais.

**Déméurer**, adv. au reste, au surplus; *fan*.

**Déméurer**, s. f. domicile, lieu qu'on habite, — le temps qu'on habite un lieu, — état de permanence; *cela n'est plus à déméurer*, *Labourer à déméurer*, donner le dernier labour avant de semer. *Semenc à déméurer*, repandre la semence où elle doit rester. *Être en déméurer*, en retard; *pal*.

**Déméurer**, v. n. (démorari) faire sa demeure, — *l'acier*. Dans ces deux acceptions il prend l'auxil. *avoir*, — *restet*; *il n'y est rien deméurer*, — *d'accord, de confus*, etc., — s'arrêter; *déméurez là jusqu'à mon retour*, — manquer de mémoire; *il est deméuré au milieu de sa harangue*, — *en arrière*, *en reste*, *rester*, etc. — *sur son appétit*, se retenir de manger; et *fan*, quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir, — *en quel chemin*, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc. **Déméurons-en là**, n'en parions plus.

**En deméurer là**, ne pas pousser une affaire jusqu'à la fin. *Ce rasgout m'est*

*déméuré sur le cœur*, me cause de maux de cœur. *Cet offrand lui est deméuré sur le cœur*; fig.

**Démi**, é. adj. sing. (dimidius; de, pars) qui fait la moitié d'un tout. Après le subst. il en prend le genre. *Une mine et démie*. Quand il précède le subst. il est invariable; *deux démi-cannes*, etc. Devant plusieurs subst. **Démi**, é. adj. sing. (dimidius; de, pars) qui dénoté une qualité, il signifie ce qui participe à cette qualité; *démi-dieu*. Devant quelques adj. il est adv. et signifie presque; *démi-riche*; *démi-mort*, *démi*, phrase adv. en partie, à moitié. V. **Denis**.

**Démi-circulaire**, adj. se dit de trois canaux de l'oreille interne, etc.

**Démi-cylindrique**, adj. cylindrique d'un côté et plat de l'autre; *bot*.

**Démi-épineux**, adj. se dit de plusieurs muscles.

**Démi-fleur**, s. m. petite fleur dont le tube de la corolle se prolonge au seul côté et plat de l'autre; *bot*.

**Démi-fleurant**, é. ou **Démi-flocculeux**, é. adj. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurons.

**Démi-laine**, s. f. ouvrage en triangle dans le tichors d'une pièce de guerre, au devant de la couverture.

**Démi-métal**, s. m. nom qu'on donnoit au bisuit; au zinc, et autres métaux qui ne sembloient pas avoir, dans un degré déterminé, les propriétés métalliques; *chim*.

**Démi-orbitaire** ou **Démi-oculaire**, adj. se dit au pl. de deux portions du muscle orbitaire des levres.

**Démi-palmier**, é. adj. se dit des oiseaux dont les doigts sont réunis par une membrane, dans une partie de leur longueur seulement.

**Démi-pinte**, s. m. mesure de liqueur; le quart d'une pinte; quantité de liqeur qui y est contenue.

**Démi**, s. f. (dimidia) demi-heure; cette horloge soufre les **démis**.

**Démiller**, v. a. **démiller** (de, met, de, mola), ôter le miel de la cire.

**Démis**, é. part. de **démètre**, déposé, — adj. disloqué; *membre démis*.

**Démision**, s. f. **démision** (démisio), acte par lequel on se démet d'une charge, etc.

**Démisionnaire**, s. **démisionnaire**, celui, celle en faveur de qui s'est faite une démission?

**Démocrate**, s. m. **démocrate** (δῆμος, peuple; κρῆτις, force, puissance), attaché aux principes démocratiques.

**Démocratie**, s. f. **démocratie**, gouvernement populaire.

**Démocratique**, adj. **démocratique**, qui appartient à la démocratie.

**Démocratiquement**, adv. **démocratiquement**, d'une manière démocratique.

**Démouille**, s. f. **démouille**, autrefois fille née de parents nobles; aujourd'hui fille de bonnête famille, — ou *fic*, pièce de bois long et ferre qui sert à enfoncer les pavés, — espèce de grue de Numidie, — insecte à quatre ailes, — nom de plusieurs poissons.

**Démouir**, v. a. sur *finir* (démouir); abattre pièce à pièce un ouvrage d'architecture; *démouir un édifice*.

**Démoultin**, s. f. **démoultin** (démoultin), action de démouir, — au pl. matériaux qui restent de ce qu'on démoult.

**Démons**, s. m. diable, esprit malin. — (*saïon*) dieu, génie, diable, le sens des anciens, génie, esprit bon ou mauvais; *le démon de Socrate*. C'est un **démon**, il ne fait que tourmenter les autres; *fan*. *Il a de l'esprit comme un démon*, beaucoup d'esprit, — fig. passion; *possédé du démon du jeu*, de l'avarice.

**Démoultier**, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

**Démoultique**, s. et adj. **démoultique**, possédé de l'esprit malin, — fig. colere, passionné.

**Démoultre**, s. m. **démoultre** (δῆμος, écriture), auteur qui a écrit sur les démons.

**Démoultre**, s. f. (*varia*, délire) espèce de manie ou l'on croit être possédé du démon.

**Démoultre**, s. m. (démoultre) celui qui démoult.

**Démoultre**, é. adj. **démoultre**, preuve **démoultre**. **Genre démoultre**, ou, substantivement, le **démoultre**, genre qui a pour objet la louange ou le blâme; *lett. Proven démoultre*, qui sert à indiquer quelque chose; *celui-ci, celui-là*, etc.

**Démoultre**, s. f. **démoultre** (démoultre), preuve convaincante.

**Démoultre**, s. f. **démoultre**, marque, témoignage; — *démoultre*, leçon où l'on fait voir ce qu'on explique; — *démoultre*.

**Démoultre**, s. f. **démoultre** (démoultre), d'une manière convaincante.

**Démoultre**, v. a. (de, mons, montis) ôter à quelqu'un sa monture; *des colliers l'ont démonté*. *Son cheval l'a dé-*

moné, la ject par terre. — déassembler les parties d'un ouvrage — *un lit, une montre*. — fig. mettre en désordre; être d'un souffit. — *un canon, un canon hors d'état de servir*. — son usage, ou se démentir le usage comme il plaît, paroître à volonte, triste, joyeux, etc. fam.

**Démonstrable**, adj. (demonstrabilis) qui peut être démontré.

**Démontrer**, v. a. (demonstrare) prouver d'une manière évidente et convaincante. — Faire un leçon ou l'on met sous les yeux ce qu'on explique.

**Démonstrer**, v. a. (de, moralis) rendre immoral; mot nouveau.

**Démordre**, v. n. (de, mordere) quitter prise après avoir mordu; les dogues ne démordent point. — fig. se départir d'une opinion, d'une entreprise; il n'en démordra pas.

**Démouvoir**, v. o. (démouvoir) (de, movere), faire désirer quelque un d'une prétention; pal.

**Démurer**, v. a. sur finir (de, muner); ôter les munitions d'une place.

**Démurer**, v. a. (de, murus) ouvrir une porte ou une fenêtre qui étoit murée.

**Dénarer**, adj. (denarius) (denarius), qui a rapport au nombre dix; *l'arithmétique dénare*.

**Dénaturer**, v. pron. sur finir (de, nantare; B. L.) dénaturer les nanssemens qu'on avoit reçus.

**Dénate**, v. de Fr. Tarn, Languedoc.

**Dénatter**, v. a. (denater) (de, malla, malle) défaire une natte; *denatter les cheveux*.

**Dénaturer**, v. a. (de, natura) changer la nature d'une chose. — *so bien*, vendre ses propres biens sans être acquiescent sur sa libre disposition. — *une question*, en changer l'état. — *un fait*, en changer les principales circonstances. — *un parti*, qui n'a pas les sentimens qu'inspire la nature; ou parlant des choses, qui y est contraire; *pire, enfant dénaturé, action dénaturée*.

**Dénature**, s. f. (denatura) (denatura), pierre qui représente des arbrisseaux.

\* **Dénature** ou **Dénaturelle**, s. f. pl. (denatura, denatura) (denatura), pierres, fossiles ramifiés, pierres pétrifiées.

\* **Dénatureur**, s. m. (denaturator) (denaturator), instrument pour mesurer la quantité de bois que contient un arbre.

\* **Dénatureur**, s. m. (denaturator) (denaturator),

je porte), dendrite — ceux qui portoient des arbrés dans certaines cérémonies païennes, nommées *dendrophores*.

**Dénégation**, s. f. (denegation) (denegation), action de dénier en justice.

**Dénégé**, s. m. (denegatus) (denegatus), sert de modèle aux imputeurs pour la grandeur et le poids de l'acte qu'ils lui reprochent.

**Déni**, s. m. refus d'une chose; *de den de justice*; pal.

\* **Dénierement**, s. m. (denierement), action par laquelle on trompe les niais.

**Dénier**, v. a. (denier) (denier), rendre moins niais, moins simple; le monde *l'a dénié*; — tromper; *des filous l'ont dénié*; fam. — substantif; c'est un *libraire*, un homme adroit et rusé.

**Dénicher**, v. a. (de, nidus) ôter du nid — chasser d'un poste *des ennemis*, *des voleurs*; fam. — *une aigle*, l'ôter de sa niche. — *quelqu'un*, découvrir sa démené; fam. — v. n. s'évader, s'enfuir; *les oiseaux sont dénichés*, ce qu'on cherche n'y est plus; *prover*.

**Dénicheur**, s. m. celui qui déniche de petits oiseaux. — *de merles*, chevalier d'industrie; fam.

**Dénier**, v. a. (denegare) nier; — *un crime, un délit, un fait, une dette*; ne se fit qu'il est *hérissé*, se refuse contre toute équite et bienséance; — *justice, des alimens, son secours*.

**Dénier**, s. m. (denarius), monnaie de cuivre en de compte, le douzième d'un sou. — *Dieu*, arbrés d'un marché. — intérêt d'un capital, ou cens pour cent. — part dans une affaire; il a *un denier dans les fermes*, le douzième d'un singulier. — *de poids*, le vingt-unème de l'once. — *de fil ou de loi*, degré de pureté de l'argent; il se divise en douze parties. *L'argent à douze deniers* est pur; à onze deniers, a un douzième d'alliage. — *ou*, au pl. somme d'argent; *les deniers publics*, etc. — *Saint-Pierre*, tribut que l'Angleterre payoit au Pape.

**Dénigrément**, s. m. dénigrement, action de dénigrer.

**Dénigrer**, v. a. (denigrare) noircir la réputation de quelqu'un. — rabaisser le prix d'une chose.

**Dénigrément**, s. m. dénigrement, compte détaillé; — *descouverts, de leurs possessions*. — détail qu'un vassal donnoit à son seigneur de tout ce qu'il tenoit de lui en chef.

**Dénigrer**, v. a. (denigrare) (denigrare), faire un dénigrement.

**Dénominateur**, s. m. nombre inférieur d'une fraction, qui indique en combien de parties est divisé l'unité principale; le *numérateur* exprime combien on prend de ces parties.

**Dénominateur**, ve, adj. (denominativus) qui dénomme; *terme dénominateur*.

**Dénominatif**, s. f. (denominatio) (denominatio), désignation d'une personne ou d'une chose, en spécifiant ses qualités, etc.

**Dénouer**, v. a. (denodare) (denodare), nouer une personne dans un acte de justice.

**Dénouer**, v. a. (denuntiare) déclarer, publier; — *la guerre*; il a été *dénoué pour complot*. — délier en justice; — *un coupable*, *un crime au magistrat*.

**Dénouciateur**, s. m. (denuntiator) celui qui dénonce.

**Dénouciation**, s. f. (denunciatio) (denunciatio), déclaration, publication. — délation, accusation.

**Dénouciation**, s. f. (denotatio) (denotatio), désignation d'une chose par certains signes.

**Dénoter**, v. a. (denotare) désigner, indiquer.

**Dénouer**, v. a. et pron. (denodare) défaire un nœud. — rendre plus souple, plus agile; *l'exercice dénoue les membres*. — fig. dénouer, développer; se dit surtout d'une pièce de théâtre.

**Dénouement**, s. m. (denouement), ce qui termine l'action et dénoue le nœud d'une pièce de théâtre. — *d'une affaire*, d'une intrigue; fig. — *d'une difficulté*, sa solution.

**Donné**, a. f. (donné), tout ce qui se vend pour la nourriture de l'homme et des animaux. — marchandises quelconques; fam.

**Denue**, adj. (denue) (denue), épais, compact; s'oppose à *race*. — *beau est plus dense que l'air*; didact.

**Dentelle**, s. f. (dentelle) (dentata), qualité de ce qui est denté.

**Denté**, s. f. (denté) (denté), petit os qui tient à la mâchoire de l'animal, et qui lui sert à macher et à mordre. *Dents de lait*, premiers dents de l'enfant. — *de sagesse*, les quatre dernières molaires qui se viennent qu'entre 20 et 30 ans.

**Evanes dents**, dents artificielles qui on met à la place des naturelles. *Avoir une dent contre quelqu'un*, fam. avoir du ressentiment contre quelqu'un. *Mouvoir les dents à quelqu'un*, lui résister, lui faire tête. *Tire sur les dents*, tré-

harassé. *Rire de tout des dents*, sans excuse. *Donner un coup de dent à quelqu'un*, être un mot qui le pique; se principale; le *numérateur* exprime combien on prend de ces parties.

**Dénouer**, v. a. (denodare) (denodare), nouer une personne dans un acte de justice.

**Dénouer**, v. a. (denuntiare) déclarer, publier; — *la guerre*; il a été *dénoué pour complot*. — délier en justice; — *un coupable*, *un crime au magistrat*.

**Dénouciateur**, s. m. (denuntiator) celui qui dénonce.

**Dénouciation**, s. f. (denunciatio) (denunciatio), déclaration, publication. — délation, accusation.

**Dénouciation**, s. f. (denotatio) (denotatio), désignation d'une chose par certains signes.

**Dénoter**, v. a. (denotare) désigner, indiquer.

**Dénouer**, v. a. et pron. (denodare) défaire un nœud. — rendre plus souple, plus agile; *l'exercice dénoue les membres*. — fig. dénouer, développer; se dit surtout d'une pièce de théâtre.

**Dénouement**, s. m. (denouement), ce qui termine l'action et dénoue le nœud d'une pièce de théâtre. — *d'une affaire*, d'une intrigue; fig. — *d'une difficulté*, sa solution.

**Donné**, a. f. (donné), tout ce qui se vend pour la nourriture de l'homme et des animaux. — marchandises quelconques; fam.

**Denue**, adj. (denue) (denue), épais, compact; s'oppose à *race*. — *beau est plus dense que l'air*; didact.

**Dentelle**, s. f. (dentelle) (dentata), qualité de ce qui est denté.

**Denté**, s. f. (denté) (denté), petit os qui tient à la mâchoire de l'animal, et qui lui sert à macher et à mordre. *Dents de lait*, premiers dents de l'enfant. — *de sagesse*, les quatre dernières molaires qui se viennent qu'entre 20 et 30 ans.

**Evanes dents**, dents artificielles qui on met à la place des naturelles. *Avoir une dent contre quelqu'un*, fam. avoir du ressentiment contre quelqu'un. *Mouvoir les dents à quelqu'un*, lui résister, lui faire tête. *Tire sur les dents*, tré-

harassé. *Rire de tout des dents*, sans excuse. *Donner un coup de dent à quelqu'un*, être un mot qui le pique; se principale; le *numérateur* exprime combien on prend de ces parties.

**Dénouer**, v. a. (denodare) (denodare), nouer une personne dans un acte de justice.

**Dénouer**, v. a. (denuntiare) déclarer, publier; — *la guerre*; il a été *dénoué pour complot*. — délier en justice; — *un coupable*, *un crime au magistrat*.

**Dénouciateur**, s. m. (denuntiator) celui qui dénonce.

**Dénouciation**, s. f. (denunciatio) (denunciatio), déclaration, publication. — délation, accusation.

**Dénouciation**, s. f. (denotatio) (denotatio), désignation d'une chose par certains signes.

**Dénoter**, v. a. (denotare) désigner, indiquer.

**Dénouer**, v. a. et pron. (denodare) défaire un nœud. — rendre plus souple, plus agile; *l'exercice dénoue les membres*. — fig. dénouer, développer; se dit surtout d'une pièce de théâtre.

**Dénouement**, s. m. (denouement), ce qui termine l'action et dénoue le nœud d'une pièce de théâtre. — *d'une affaire*, d'une intrigue; fig. — *d'une difficulté*, sa solution.

**Donné**, a. f. (donné), tout ce qui se vend pour la nourriture de l'homme et des animaux. — marchandises quelconques; fam.

**Denue**, adj. (denue) (denue), épais, compact; s'oppose à *race*. — *beau est plus dense que l'air*; didact.

**Dentelle**, s. f. (dentelle) (dentata), qualité de ce qui est denté.

**Denté**, s. f. (denté) (denté), petit os qui tient à la mâchoire de l'animal, et qui lui sert à macher et à mordre. *Dents de lait*, premiers dents de l'enfant. — *de sagesse*, les quatre dernières molaires qui se viennent qu'entre 20 et 30 ans.

**Evanes dents**, dents artificielles qui on met à la place des naturelles. *Avoir une dent contre quelqu'un*, fam. avoir du ressentiment contre quelqu'un. *Mouvoir les dents à quelqu'un*, lui résister, lui faire tête. *Tire sur les dents*, tré-

*Denticule*, s. m. *dantikale*, ornement d'architecture, consistant en petites pièces carrées et égales.

*Denticule*, *es*, adj. *dantikale*, dont les dents sont très-polies : bot.

*Dentier*, s. m. *dantié*, rang de dents : fam.

*Dentiforme*, adj. *dantiforme*, qui ressemble à une dent.

*Dentifrice*, s. m. *dantifrice* (dents, gencives, dentifrice), remède propre à froter et à nettoyer les dents.

*Dentirostre*, adj. *dantirostre* (*oiseau*), dont le bec a plus de deux échancrures.

*Dentiste*, s. m. *dantiste*, chirurgien qui ne s'occupe que des dents.

*Dentition*, s. f. *dantition* (*dentitio*), sortie naturelle des dents.

*Denture*, s. f. *danture*, ordre dans lequel les dents sont rangées. — nombre de dents qu'on donne à chaque roue : horl.

*Dénudation*, s. f. *dénudation* (*denuatio*), état d'un os qui paraît à découvert; action par laquelle on découvre une partie malade.

*Dénuier*, v. a. (*démuer*) priver du nécessaire. — au part. *dénué* : *dénué de biens*, de secours, et fig. *d'espérance*, *d'agissements*.

*Dénûment*, s. m. *dénûment*, dépoillement, privation.

*Dénués* (S.), *dénûés*, villes de Fr. *Saint-denis*, Ile-de-France; et *Aude*, Languedoc.

*Dépaquetier*, v. a. *dépaqueter*, défaire un paquet.

*Déparager*, v. a. (*de*, paragium) morier des gens de condition inégale : peu usité.

*Départiller*, v. a. *départiller* (Il m.) (*de*, partie) ôter l'une de deux ou de plusieurs choses pareilles : on a *départillé* vos gants.

*Départir*, v. a. (*de*, partire) ôter ce qui varie : — un aède, — rendre moins agréable : son air affecté la *départir*.

*Départier*, v. a. (*de*, part) ôter l'une de deux choses qui font une paire : — des gants, — des pigeons, séparer le mâle de la femelle.

*Départir*, v. n. (*de*, parabolare; B. L.) cesser de parler; ne se dit qu'à la négative : il ne *départ* point; lam.

*Départir*, s. m. *départ* (*de*, partire), action de partir. — *Événement* qui survient près de partir. — séparation de deux corps, sur-tout celle de l'or et de l'argent par l'eau forte : chim.

*Départager*, v. a. (*de*, partire) faire juger le partage, quand deux avoués diffé-

rent sont appuyés par un nombre égal de voix : pal.

*Département*, s. m. *département*, distribution. — des *quartiers*, des troupes. — des *lilles*, impôts. — de la *guerre*, de la *marine*, etc. en parlant des affaires d'État. — division nouvelle du territoire français.

*Départemental*, *e*, adj. *départemental*, qui a rapport aux départements de la France.

*Départie*, s. f. *départ*; v. m.

*Départir*, v. a. (*de*, partire) distribuer, partager. *Se départir*, se déister : — de sa demande. — de son devoir, s'en écarter.

*Dépasser*, v. a. *dépasser* (*de*, pressare; B. L.) retirer un cordon, etc. passé dans un œillet, etc. — un *ruban*. — passer au delà, devancer : son cheval *dépassa* le mien.

*Dépasser*, v. a. (*de*, pavement) ôter le pavé.

*Dépayer*, v. a. *dépayer* (*de*, pagus; de *πηγή* ou *πηγή*, source), tirer quelque un de son pays, et fig. d'un lieu où il pourroit avoir quelque avantage. — en matière de dispute, écarter du but, donner le change.

*Dépêchement*, s. m. *dépêchement*, action de dépêcher.

*Dépêcher*, v. a. mettre en pièces.

*Dépêcher*, s. m. celui qui achète les vieux bateaux pour les dépêcher.

*Dépêche*, s. f. lettre sur les affaires publiques. — au pl. correspondance des négocians.

*Dépêcher*, v. a. expédier, faire promptement : — un ouvrage. — un courrier, l'envoyer en diligence. — quelque'un, s'en défaire en le tuant. *Se dépêcher*, se hâter.

*Dépeindre*, v. a. *dépeindre* (*depingere*), décrire, représenter par le discours.

*Dépeint*, *e*, adj. *dépeint*, participe.

*Dépenallé*, *été*, adj. *dépenallé* (Il m.) (*de*, pannulus), dégenillé, couvert de hüllions. *Se figure* est *dépenallé*, est lépreux; lam.

*Dépendamment*, s. m. *dépendamment* (Il m.) état d'une personne dépendante.

*Dépendamment*, adv. *dépendamment*, d'une manière dépendante : *dépendamment* des organes.

*Dépendance*, s. f. *dépendance*, subordination, subordination : un enfant est dans la *dépendance* de son père. — se dit des terres qui relèvent d'une autre; ces terres *doient* dans ou de sa *dépen-*

dance. — au pl. tout ce qui fait partie d'un héritage, d'une affaire, etc.

*Dépendant*, *e*, adj. *dépendant*, qui dépend, qui relève. *Tomber en dépendant*, arriver à petites voiles : mar.

*Dépendre*, v. a. *dépendre* (*dependere*) détacher ce qui étoit pendu : *dépendre un soldat*, — v. m. être sous l'autorité des soldats *dépendent* des officiers. — relever : sa terre *dépend* de la même.

— provenir : l'effet *dépend* de la cause.

— s'ensuivre : la conclusion *dépend* des prémisses. — v. m. être sous l'autorité de moi de, il ne tient qu'à moi.

*Dépense*, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : porter en *dépense*, — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

*Faire de la dépense*, dépenser beaucoup. *Faire la dépense*, être chargé de la dépense dans une maison. — *sonner*, secrète. — dans un vaisseau, lieu où l'on distribue les vivres.

*Dépenser*, v. a. et m. *dépenser* (*dispendere*), employer de l'argent à : — son bien, son argent; — en chevaux.

*Dépensier*, *ère*, s. et adj. *dépensier*, qui dépense beaucoup, qui aime à dépenser. — celui qui fait la dépense d'un convent, qui distribue les vivres dans un vaisseau.

*Dépenseur*, s. f. *dépenseur* (*dependere*), perte, dissipation : — de substance.

*Déperer*, v. a. *sur finir* (*deperare*); débiter, tomber ou ruiner : *un vin* *déperit*; ses meubles *dépensèrent*.

*Dépérissement*, s. m. *dépérissement*, état de dégradation, de décadence, de ruine.

*Dépêtrer*, v. a. (*de*, petri) débarrasser les vœux : — un cheval *dépêtré* dans ses traits. *Se dépêtrer* d'un bœuf, se tirer d'embaras; lam.

*Dépeuplement*, s. m. *dépeuplement*, action de dépeupler. — état d'un pays dépeuplé.

*Dépeupler*, v. a. (*de*, populare) dégarner un pays d'habitans. — un pays *de siber*, un étang, une forêt; fig.

*Déposé*, *posé*, adj. m. *déposé* (*deponere*), ôté de tout principe inébranlable. *Être* le nom qu'on avoit donné au gaz oxygène, lors de sa découverte.

*Déposé*, s. m. démembrement : féod.

*Dépêcher*, v. a. démembrer.

*Dépêcher*, *ère*, adj. *dépêcher*, qui fait tomber le poil, les cheveux.

*Dépilation*, s. f. *dépilation*, action de dépiler, ou effet de cette action.

*Dépilatoire*, s. m. *dépilatoire*; drague ou pâte pour faire tomber les poils.

*Dépiler*, v. pron. (*depile*) perdre son poil : ce chien se *dépille*.

*Dépouiller*, v. a. *dépouiller*, faire qu'on ne soit plus nuqué, lâché; lam.

*Dépouiller*, v. a. (*de*, pista; B. L.) découvrir ce qu'on veut savoir : — un intrigant; lam.

*Dépot*, s. m. (*de* spectus) chagrin mêlé de colère. *Un dépôt* de lui, malgré lui. *Écrire* est *dépôt* de son sens; fort mal. *Faire des vers en dépôt* de Molière, être méchant poète.

*Se dépouiller*, v. pron. se lâcher; agir par *dépôt*. — *couler* son ventre, ne pas manger, par humeur; et fig. faire; par *dépôt*, une chose nuisible. — *Voilà*, cette porte *la dépôte*; ne *dépôtez* pas cet enfant.

*Dépouillé*, *ette*, adj. *dépouillé*, *esse*, malséable, sans pitié; v. m.

*Dépoulement*, s. m. *dépoulement*, action de dépouler.

*Dépouler*, v. a. (*de*, platea) ôter de sa place : — quelque'un, lui ôter son emploi. — au part. placé dans un poste qui ne convient pas; il est *dépoulé* dans cet emploi. — peu convenable : *propos* *dépoulé*.

*Dépouler*, v. m. *dépouler* (*depile*), être désagréable. — lâcher, donner du chagrin; v. m. *imperi*, il m. *dépouler* (*de*, sortit). — v. pron. *se dépouler* s'attrister : — dans un lieu; se dit aussi des animaux, et fig. des plantes à qui un sol ne convient pas.

*Dépoulement*, s. m. *dépoulement*; réjouissance, dégout : *je l'ai pris* en *dépoulement*.

*Dépoulement*, *es*, adj. *dépoulement*, désagréable : *figure* *dépoulement*; il est *dépoulement* de paroles *bourgeoises*.

*Dépouler*, s. m. *dépouler*, chagrin, affliction. — mécontentement : *il mé* *dépoula* *de* *dépouler* *de*.

*Dépouler*, v. a. (*de*, plantare) ôter de terre une plante pour la planter ailleurs.

*Dépouler*, s. m. *dépouler*, outil qui sert à dépouler une racine, etc.

*Dépouler*, v. a. (*de*, plica) étendre ce qui étoit plié : — du linge, *de drap*.

*Dépouler*, v. a. (*de*, plica) défaire les plus faits à l'aiguille : cette *dépou* se *dépou*se, ses plis se *dépou*nt.

*Dépoulement*, *dépoulement* ou *Dépoulement*, s. m. *dépoulement*, action de dépouler. — état de ce qui est dépoulé,

**Déplorable**, adj. qui mérite d'être déploré; en prose, ne se dit que des choses.

**Déplorablement**, adv. déplorablement, d'une manière déplorable. — très-mal.

**Déploré**, v. a. (deplorare) plaindre très-fort; ne se dit que des choses.

**Déployer**, v. a. *des voiles*, étendre, *des drapeaux*, *des étendards*, — fig. étaler, faire montre : — son étiquette, ses charmes, *lire à gorge déployée*, de toutes ses forces.

**Déployé**, *ré*, adj. s. qui les plumes sont tombées, à qui on les a ôtées.

**Déplumer**, v. a. (de, pluma) ôter les plumes. — v. pron. perdre ses plumes.

**Déposer**, v. a. retirer des cordes de soie du sac de soie où on les a fait cuire.

**Dépointer**, v. a. (de, punctum) : — une pièce d'étoffe, couper les points qui retiennent les plis.

**Dépolir**, v. a. (de, polire) ôter le poli.

**Déponant**, adj. m. *déponant* ; se dit des verbes latins qui ont la terminaison passive et la signification active.

**Dépopulaire**, v. a. (de, populus) faire perdre l'affection du peuple; mot nouveau.

**Dépopulation**, s. f. dépopulation (de, populaire), état d'un pays dépeuplé.

**Déport**, s. m. *ddat* ; *à déport*, sans déport ; prat. — droit qu'avait un seigneur de fief, et certains évêques, de jouir du revenu d'un fief ou d'une cure l'année qui suivait la mort du possesseur.

**Déportation**, s. f. déportation (deportatio), chez les anciens Romains, et en France depuis 795, bannissement dans un lieu déterminé.

**Déportement**, s. m. déportement, conduite, manière de vivre; ne se dit guère qu'au pl. et en mauvais part.

**Déporter**, v. a. (deportare) condamner à la déportation; conduire au lieu fixé pour cet exil. On dit substitué un déporté. — v. pron. se déporter, se déporter de pai.

**Déposant**, *e*, s. et adj. qui dépose et affirme devant le juge.

**Déposer**, v. a. (deponere) destituer d'une dignité, d'un emploi. — quitter : — le masque; fig. *Sylla déposa la dictature*. — remettre, confier à. — de l'argent ou greffe, *ses vœux dans le sein d'un ami*; — se dit des liqueurs dont les parties hétérogènes se séparent; *cette eau dépose du sable*; et neutral; *les urines déposent*. — v. u. dire,

comme témoin, ce qu'on sait d'un fait. — *contre quelqu'un, d'un fait*.

**Dépositaire**, s. m. dépositaire (depositarius), à qui on a confié un dépôt. — dans les couvens, qui a la garde de l'argent. — *d'un secret*; fig.

**Dépositif**, s. f. dépositif (depositio), destination d'un empereur, d'un évêque, d'un officier. — ce qu'un témoin dépose.

**Déposer**, v. a. dé céder (de, possidere), ôter la possession; on va déposer de sa maison, de sa charge.

**Dépositum**, s. f. dépositum (de, possessio), acte de déposer.

**Dépoter**, v. a. (de, postas, abregé de positus) chasser d'un poste.

**Déposité**, s. m. (depositum) ce que l'on route à la garde de quelqu'un. — action de déposer. — lieu où l'on dépose des archives, des marchandises, etc.

**V. Abcs** : méf. — sédimen que des liquides laissent au fond d'un vase.

**Dépêcher**, v. a. (de, polus; B. L. mis pour peccatum, au formé de *post*, à boire) ôter une plante d'un pot où elle est.

**Dépouder**, v. a. ôter, faire tomber la poudre des cheveux, d'une perruque, etc. — *se vent la dépouder*.

**Dépouille**, s. f. *dépouille* (Il m.) peau de certains animaux. — butin fait au l'ennemi. — récolte des fruits de l'année. *Il a eu sa dépouille*, sa charge, à sa succession. — *monnaie d'un homme*, son corps après sa mort. *Se servir des dépouilles d'un auteur*, le piller.

**Dépouillement**, s. m. *dépouillement* (Il m.) état de celui qui est dépouillé de ses biens, qui s'en est privé lui-même. — extrait d'un inventaire, d'un compte.

**Dépouiller**, v. a. *dépouiller* (Il m.) (de, polire), ôter à quelqu'un ses habits — *un lièvre*, etc. lui ôter la peau. — *un homme de ses biens*, fig. l'en priver. — quitter; *dépouiller toute humanité*. — recueillir : *il a dépouillé pour mille écus de blés*. — un compte — en faire l'examen, le relevé. — v. pron. en faire l'examen, le relevé. — v. pron. se dit des animaux qui quittent leur peau, des arbres qui perdent leurs feuilles, etc. — *de toute passion*; fig.

**Dépourvoir**, v. a. et pron. *dépourvoir* (de, providere), dépourvu de ce qui est nécessaire; n'est guère usité qu'à l'infin. et au passé indéfini; *dépourvoir une place*; et *il s'est dépourvu de tout*.

**Dépourvu**, *us*, part. privé. — *déprité*, de sens, de raison; fig. — adver-

bial. *Il a pris au dépourvu*, sans qu'il fût préparé et pourvu des choses nécessaires.

**Dépravation**, s. f. dépravation (depravatio), corruption : — *des mœurs*, *du goût*.

**Dépraver**, *é*, adj. très-corrompu.

**Dépraver**, v. a. (depravare) corrompre, pervertir.

**Déprécatif**, *ive*, adj. (deprecativus); forme déprécative, manière d'administrer les sacrements en forme de prières.

**Déprécation**, s. f. déprécation (deprecatio), figure oratoire par laquelle on souhaite du bien ou du mal. — prière soumise pour obtenir son pardon.

**Dépréciation**, s. f. état d'une chose dépréciée. — *des effets publics*.

**Déprecier**, v. a. (deprecare) rabaisser le mérite d'une personne, la valeur d'une chose.

**Déprédats**, s. et adj. m. (depradator) qui fait des déprédations.

**Déprédation**, s. f. déprédation (depradatio), vol, pillage avec dégât.

**Dépréder**, v. a. (depradari) piller avec dégât.

**Déprendre**, v. a. *déprendre*, surprendre (de, prehendere); détacher. — v. pron. se dégager; prop. et fig.

**Dépresser**, v. a. *dépresser* (depressus), ôter de la presse.

**Dépression**, s. f. dépression (depressio), abaissement de la surface d'un corps aux dépens de son épaisseur. — enfoncement des os du crâne; chir. — fig. abatement, humiliation : *voire dans la dépression*.

**Dépressoir**, s. m. *dépressoir*, instrument pour abaisser la dure-mère dans l'opération du trépan.

**Déprevenir**, v. a. et pron. (de, prevenire) ôter à quelqu'un, quitter ses préventions; peu usité.

**Dépreux**, *us*, participe.

**Dépri**, s. m. (depreari) remise qu'on demandait au seigneur de fief, pour les lods et ventes d'une terre qu'on voulait acquiescer.

**Déprier**, v. a. (de, preari) contemander des personnes invitées.

**Déprimé**, *é*, adj. se dit d'un corps qui est comme affaissé sous son poids. — plus bas; *feuille déprimée*, enfoncée dans son centre et relevée sur ses bords; bot.

**Déprimer**, v. a. (deprimere) rabaisser, avilir.

**Déprimé**, v. a. témoigner qu'on fait peu de cas d'une chose : — *des marchan-*

**Dérôprement**, s. m. *dérôprement*, testament des chevaliers de Malte.

**Dérôprement**, s. m. *dérôprement*, action de dérôpreler.

**Dérôpreler**, v. a. (de, puella) ôter le pucelage.

**Dérôpre**, prépos. de temps, de lieu et d'ordre : *dérôpre trois heures jusqu'à six heures*. — *Rhin jusqu'au Danube*. — le premier jusqu'au dernier. — adv. de temps : *je ne l'ai point vu dérôpre*. — *peu*, depuis peu de temps. — *que*, depuis le temps que.

**Dérôprel**, *ive*, adj. propre à dérôpreler le bien ou du mal. — prière soumise pour obtenir son pardon.

**Dérôpreur**, s. f. déprécation (deprecatio), figure oratoire par laquelle on souhaite du bien ou du mal. — prière soumise pour obtenir son pardon.

**Dérôpreur**, adj. dépréciateur, qui sert à déprécier.

**Dépuré**, v. a. (depurare) rendre plus pur : — un métal, une liqueur, le sang.

**Députation**, s. f. députation, envoi de députés. — le corps de ces députés.

**Député**, s. m. (deputatus; B. L.) celui qui est envoyé par un état; une compagnie, pour traiter d'une affaire.

**Députer**, v. a. et u. envoyer avec commission de... ne se dit que d'un corps, ou d'une personne en autorité qui envoie.

**Déracinement**, s. m. *déracinement*, action de déraciner.

**Déraciner**, v. a. (de, radicis, junctio, radicis) arracher de terre une plante, un arbre avec ses racines. — un mal; fig. le guérir radicalement. — *un abus*, l'extirper.

**Déranger**, v. n. se dit d'un vaisseau qui quitte la route où il avait mouillé.

**Déranger**, s. f. *déranger* (de, ratio) défaut de raison; manière de penser ou d'agir déraisonnablement.

**Dérangement**, adj. *dérangement*, contraire à la raison.

**Dérangementement**, adv. *dérangementement*, d'une manière déraisonnable.

**Déranger**, v. n. *déranger*, tenir des discours dénués de raison.

**Dérangé**, *é*, adj. qui a une mauvaise conduite.

**Dérangement**, s. m. *dérangement*, désordre, état des choses dérangées; prop. et fig.

**Déranger**, v. a. ôter de son rang, de sa place. — *une chambre*, déplacer ce qui est dedans. — fig. troubler, mettre en désordre. *Cet homme se dérange*, est dérangé dans sa conduite.

**Dérangé**, *é*, adj. se dit d'une ancre qui est au fond de l'eau, sans être accrochée à la terre; mar.

**Dératé**, *s. m.* (adj. gai, rusé, alerte) fig. *C'est une petite dératé*, elle en sait plus qu'on n'en a dit à son âge. *Le peuple croit que les coureurs sont dératés*, qu'on leur a ôté la rate. *Courir comme un dératé*, *fam.*

\***Dératier**, *v. a.* ôter la rate.

\***Dérégler**, *s. f.* *dérègleur*, dernière raie qui sépare les sillons.

**Derchez**, *adv.* *derchez*, une seconde fois, de nouveau; le vieillit.

**Déréglement**, *s. m.* *déréglement*, désordre; état de ce qui n'est pas réglé comme il devrait l'être: — du poids, d'une horloge, de l'esprit, des mœurs.

**Déréglement**, *adv.* *déréglement*, sans règle.

**Dérégler**, *v. a.* (de, regular) mettre dans un état de dérèglement: *son estomac*, *sa montre se dérègle*; *conduite dérèglée*.

**Dérider**, *v. a.* (de; *joire*, *gén.* *joiride*, *ride*) ôter les rides. — fig. *réjoirir*; *se dérider*.

**Dérision**, *s. f.* (dérision) moquerie amère.

\***Dérisoire**, *adj.* *dérisoires* (dérision), insultant, moquer, ne se dit que des choses.

**Dérivatif**, *inv.* *adj.* (derivativus) qui détoume les humeurs: *saignée dérivative*.

**Dérivation**, *s. f.* *dérivation* (derivatio), origine qu'un mot tire d'un autre. — détour qu'on fait prendre au sang, à quelque humeur, aux eaux.

**Dérive**, *s. f.* sillage d'un navire que les vents et les courants détournent de sa route.

**Dérivé**, *s. m.* mot qui dérive d'un autre.

**Dérivier**, *v. n.* (derivare) s'éloigner du bord, s'écarter de sa route, en parlant d'un vaisseau. — tirer son origine de... *ce mot dérive de l'arabe*; *c'est é de là qui dérivent vos moeurs*. — *v. a.* détourner des eaux. *Doit dériver-venez ce mot?* d'où le faites-vous dériver?

\***Dermatide**, *adj.* *dermatide* (dériva, peau; *id.*, ressemblance), qui a la consistance de la peau.

\***Dermis**, *s. m.* (*derma*) peau: *méd.*

\***Dermiste**, *s. m.* (*derm*, je mange) genre d'insectes coléoptères, dont la larve ravage les cabinets d'histoire naturelle, les pelletteries, etc.

\***Dermologie**, *s. f.* (*derm*, discours) traité sur la peau.

**Derrier**, *etc.* *adj.* *dermi*, qui est après tous les autres, ou après qui il n'y a plus rien: *il est arrivé le dernier*; *rendre le dernier coup*. — fig. *extrême*,

en bien ou en mal: *je lui ai les dernières obligations*, *cela est du dernier ridicule*. *L'année dernière*, qui précède immédiatement celle où l'on parle. *En dernier lieu*, dernièrement, enfin. — *s. m.* *il ne veut jamais avoir le dernier*, en certains jeux, il ne veut pas souffrir qu'un autre le termine; et fig. *il veut d'être touché le dernier*; et fig. *il veut toujours répliquer dans les disputes*.

**Dernièrement**, *adv.* *dernièrement*, depuis peu.

**Dérôlé**, *é*, *adj.* ou *partic. volé*: *montre dérolée*. *Le pied du cheval est dérolé*, la corne en est usée. *Escalier dérolé*, de dégagement, pour entrer, sortir, sans être vu. *Écès dérolés*, dépourvues de leur première peau. *Être dérolé*, de dégrèvement, dans un temps pris sur ses occupations ordinaires. *À la dérolée*, *adv.* *furtivement*.

\***Dérobement**, *s. m.* *dérobement*, volé fait avec des panneaux.

**Dérober**, *v. v.* prendre en cachette ce qui appartient à autrui: — *une pensée à un auteur*, à quelqu'un la gloire d'une belle action; fig. — *soustraire*: — *un homme à la fureur de quelqu'un*, — *au marche*, la cacher; *prop.* et fig. — *v. pron.* *se dérober d'une compagnie*, s'en retirer sans mot dire, — *aux coups*, à la poursuite de... *s'y soustraire*. — *à la vue*, disparaître.

\***Dérocher**, *v. a.* (de; *pié*, *fonte*, *rocher escarpé*) précipiter d'un roc: — *un aigle*. — *l'or*, en ôter la crasse.

**Dérogation**, *s. f.* *dérogation* (derogatio), acte par lequel on déroge à une loi, etc.

**Dérogatoire**, *adj.* *dérogatoire*, qui déroge.

**Dérogance**, *s. f.* *dérogance*, action par laquelle on déroge à la noblesse.

**Dérogant**, *e*, *adj.* *dérogant*, qui déroge.

**Déroger**, *v. n.* (derogare) faire une disposition contraire à une loi, à un acte précédent. — *à la noblesse*, ou *neutrale déroger*; faire une chose qui, par les lois du pays, fait déchoir de la noblesse.

**Déroiler**, *v. a.* *dérôler*, sur finir (de; *rigidus*, *formé de jeun*, être roide); ôter la roideur: *dérôler du linge*. — *fig.* *son caractère se déroïlle*.

\***Déromper**, *v. a.* *dérompre* (derumpere), rompre le vol d'un oiseau, l'étourdir, le faire tomber à terre.

**Dérouger**, *v. a.* sur finir (de, rubere); ôter la rougure. — *v. n.* et *pron.* *devenir moins rougure*.

\***Déroulement**, *s. m.* *déroulement* (ll m.) action de dérouiller; ses effets.

**Dérouiller**, *v. a.* et *pron.* *dérouiller* (ll m.) (de, rubigianus), ôter la rouille: *se frotter se dérouiller par l'usage*. — fig. *polir*, *lagaquer*: *la bonne compagnie dérouille l'esprit*. — *v. pron.* *il commence à se dérouiller*.

\***Déroulement**, *s. m.* *déroulement*, production d'une coupe; et fig. *il veut des beaux rayons d'une autre*: *géom.*

**Dérouler**, *v. a.* (de, rotare) étendre ce qui étoit roulé.

**Déroute**, *s. f.* fuite de troupes défaites ou épouvantées; fig. — ruine des affaires de quelqu'un: *cette perte a mis la déroute dans ses affaires*. *Mettre un homme en déroute*, le mettre hors d'état de répondre.

**Dérouter**, *v. a.* tirer quelqu'un de sa route; et fig. rompre toutes ses mesures, le dérouter.

**Dérrière**, *de-rière*, *prép.* opposée à devant, et qui marque ce qui est après une personne ou une chose: — *la porte*.

**Parle de derrière**, *fam.* échappatoire, faux-fuyant. — *adv.* *il marche derrière*.

*Mettre une chose sans devant derrière*, mettre derrière ce qui étoit devant. — *s. m.* la partie postérieure: *le derrière d'une maison*, — *les fesses* et le fondement. *Montrer le derrière*, *fam.* ne pouvoir pas faire ce qu'on a voit entrepris.

**Dérision** *Dérache* *s. m.* moine turc.

**Des**, *de ou dés*, particule pour déles: *le malheur des temps*. — quelques plusieurs: *il y a des hommes qui*, etc.

**Dés**, *prép.* de ou dés, depuis: *dés l'enfance*, *dés sa scolarité*. **Dés demain**, pas plus tard que demain. **Dés que**, conj. aussitôt que, puisque: *dés que je pourrai*; *j'y consens*, *dés que vous le voulez*.

**Désabusement**, *s. m.* *désabusement*, action de se désabuser; effet de cette action.

**Désabuser**, *v. n.* (de, abuter) détromper d'une erreur. *Il est désabusé des grandeurs*, de l'estime qu'il s'y attachoit.

\***Désaccord**, *s. m.* *désaccord*, destruction de l'accord: *mus.* — *désunion*; fig. peu usité.

**Désaccorder**, *v. a.* *désaccorder* (de, corda), détruire l'accord d'un instrument.

**Désaccoupler**, *v. a.* *désaccoupler* (de, copula), détacher ce qui étoit accouplé.

**Désaccoutumance**, *s. f.* *désaccoutumance*, perte d'une coutume, d'une habitude.

**Désaccoutumer**, *v. a.* et *pron.* *désaccoutumer* (de, customa; H. L.) faire quitter, quitter soi-même une cou-

tume, une habitude: *on l'a*, ou *il s'est désaccoutumé du jeu*.

**Désachalandier**, *v. a.* faire perdre à un marchand ses pratiques.

**Désaffecter**, *v. n.* *désaffecter* (de, ad, furca), lever l'ancre d'affouche; *mar.*

\***Désaffaiver**, *v. a.* donner à deux corps l'un près de l'autre une saillie différente: *archit.*

**Désagréable**, *adj.* (de, gratus) qui déplaît.

**Désagréablement**, *adv.* *désagréablement*, d'une manière désagréable.

**Désagréer**, *v. n.* déplaire; peu usité. — *v. a.* ôter les agrès d'un vaisseau.

**Désagrément**, *s. m.* *désagrément*, chose désagréable, sujet de chagrin.

\***Désaigrier**, *v. a.* *désaigrier* (de, area), tirer les oiseaux de l'aire où on les nourrit: *fauconn.*

**Désajuster**, *v. a.* (de, justus) déran-ger. **Cheval désajusté**, qui ne fait plus le manège avec la même justesse.

**Désalterer**, *v. a.* (de, alterare) ôter la soif.

\***Désancher**, *v. a.* (de; *anchar*, *serre la gorge*) ôter l'anche d'un hautbois.

**Désancrer**, *v. n.* (de; *anchar*, *ancre*) lever l'ancre.

**Désappareiller**, *v. a.* *désappareiller* (ll m.) déparer.

**Désappairier**, *v. a.* *désappairier* (de, a, par), enlever le mâle ou la femelle de deux oiseaux appariés.

**Désappointer**, *v. a.* *désappointer*, ôter des militaires du rôle; *v. m.* — *une pièce d'étoffe*, couper les fils qui la tenent les plus. — *dérouter*, *contrarier*; *v. m.*

**Désapprendre**, *v. a.* *désapprendre*, oublier ce qu'on avoit appris.

**Désapprobateur**, *trice*, *s.* et *adj.* *désapprobateur* (de, approbator), qui désapprouve.

**Désapprobation**, *s. f.* *désapprobation* (de, approbatio), action de désapprouver.

**Désappropriation**, *s. f.* *désappropriation* (de, appropriatio), action de désapproprier.

**Désapproprier**, *v. pron.* *désapproprier* (de, appropriare), se dépouiller du droit de propriété.

**Désapprouver**, *v. a.* *désapprouver* (de, approbare), ne pas approuver, trouver mauvais.

\***Désarborer**, *v. a.* *désarborer* (de, arbor), ôter le pavillon, abattre les mâts: *mar.*

**Désarçonner**, *v. a.* *désarçonner*, mettre hors des armes. — confondre dans une dispute; *fam.*